

# Grand Sud Tarn-et-Garonne

# Rapport d'activités

2021



## Édito

En retraçant les événements de l'année 2021, le rapport d'activités est avant tout un document de communication, d'archives et de mémoire, permettant de faire le point sur la Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE et ses engagements pour le développement du territoire.

Comme vous pourrez le constater, cette année 2021 a été une année importante pour notre institution. En effet, nous avons fait le choix d'initier une démarche participative afin de doter la collectivité d'une feuille de route de territoire pour les prochaines années. L'enjeu est d'être en capacité de définir collectivement la stratégie à mettre en œuvre afin de répondre aux défis de demain.

Ce rapport d'activités vous permettra de mieux appréhender l'action conduite par les 56 conseillers communautaires à laquelle sont associés les élus municipaux dans le cadre des différents ateliers (commissions, conférence des Maires, etc.).

Bonne lecture à tous.

**Marie-Claude Nègre,**  
Présidente de la Communauté de communes  
GRAND SUD TARN & GARONNE

Sommaire

## Intro

→ 04

### Partie 1 **Notre Communauté de communes**

→ 07

### Partie 2 **Le développement économique et touristique**

→ 25



### Partie 3 **L'aménagement du territoire**

→ 33



### Partie 4 **L'environnement**

→ 47

### Partie 5 **Les politiques sociales**

→ 63

### Partie 6 **La culture**

→ 75



# Grand Sud Tarn-et-Garonne, c'est...



## → EN CHIFFRES



**435 km<sup>2</sup>**



**25 communes**



**42 000**  
habitants



**220 agents**



**2<sup>e</sup> Communauté de communes** après CA du Grand Montauban



**51 millions**  
de budget dont :

- 39 millions (fonctionnement et investissement cumulés)
- 12 millions (7 Zones d'activités)



Des services répartis sur **4 sites** : Labastide-Saint-Pierre, Montech, Verdun/Garonne, Dieupentale

## — La feuille de route du territoire

En Mai 2021, la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne a recensé 195 projets intercommunaux et a soulevé quelques écueils : manque de moyens humains et financiers pour porter tous les projets, manque de priorisation, etc. Afin, de prioriser les projets stratégiques, Grand Sud Tarn-et-Garonne a donc lancé en octobre 2021, une démarche de priorisation. Plusieurs moments de travail ont été organisés dont :

- un séminaire à la salle des fêtes d'Aucamville pour partager le diagnostic et les enjeux du territoire. Les élus et les agents de la Communauté de communes ont également pu réaliser, ensemble, une grille de priorisation des projets,
- une réunion de présentation de la grille de priorisation des projets à la salle des fêtes de Canals pour entamer un travail en commissions. Cette réunion a réuni les élus membres et les agents membres des commissions.
- plusieurs commissions pour recenser et prioriser les projets de chaque thématique en lien avec les compétences de la CCGSTG. La grille de priorisation des projets a pu être complétée.
- un séminaire à la salle des fêtes d'Orgueil pour partager le travail des commissions et prioriser collectivement les projets sur la base des notes des grilles de priorisation. Ce séminaire a réuni les élus membres des commissions et les agents membres du comité directeur.

## — Le télétravail

La collectivité a mis en place le télétravail à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Dès mars 2021, le contexte de crise sanitaire a accéléré ce déploiement pour des emplois jusque-là non éligibles. GSTG a souhaité poursuivre le déploiement de ce dispositif et a adressé, un questionnaire aux agents en télétravail depuis juillet 2021. Les agents étant favorables à ce mode d'organisation, un nouvel accord interne a été validé en décembre 2021 pour une mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2022 sous 2 modalités possibles : le télétravail régulier à raison d'1 à 2 jours par semaine ou le télétravail forfaitaire dans la limite de 10 jours par an.

Chaque élément essentiel de cette proposition d'accord (métiers éligibles, rythme de télétravail, priorité au présentiel, modulation des jours, outils de suivi, droit à la déconnexion, indemnité forfaitaire, volontariat, cas particuliers - social et sécurité numérique) a été préalablement discuté avec les représentants du personnel.

Au 31/12/2021, 58 agents bénéficient du télétravail.

Au final, les élus ont retenu et priorisé 58 projets au sein d'une feuille de route évolutive. Effectivement, cette dernière sera actualisée annuellement. La priorisation des projets sera suivie de la réalisation d'une charte de gouvernance, d'un projet d'administration et de plusieurs projets de service.

Par ailleurs, mi 2021, un nouveau référent PETR a été désigné au sein de la CCGSTG. Son rôle consiste notamment d'accompagner les communes du territoire dans la recherche de subventions.

En 6 mois, cinq communes ont pu être accompagnées :

- Dieupentale pour son projet de réaménagement de l'Avenue du Général Larroque,
- Grisolles pour son projet de réaménagement d'un local commercial en centre-bourg,
- Mas-Grenier pour son projet de réalisation de nouveaux vestiaires sportifs,
- Verdun-sur-Garonne pour ses projets de réaménagement de l'Avenue de Toulouse et de la Plaine des Sports,
- Montbartier pour ses nombreux projets.

Le référent PETR a également contribué à la réalisation du projet de territoire du PETR et à la signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), notamment en recensant tous les projets communaux et intercommunaux à court, moyen et long terme.



### 2021 le territoire → EN CHIFFRES

4 agents

195 projets intercommunaux recensés en 2020

58 projets intercommunaux priorisés dans la feuille de route en 2021

5 communes accompagnées dans la recherche de subventions





**Partie 1**

# **Notre Communauté de communes**

Partie 1

# Les domaines de compétences



## AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Élaboration de PLU et PLUi-H
- Réflexion globale sur l'aménagement de l'espace et réalisation d'études sur l'aménagement du territoire
- Études et animations liées à la mobilité
- Aménagement, rénovation, entretien et gestion des pôles d'échanges multimodaux
- Aménagement numérique (développement des réseaux)



## AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- Gestion, aménagement et entretien



## ÉQUIPEMENTS CULTURELS COMMUNAUTAIRES

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels tels que les médiathèques
- Animation et développement du réseau de lecture publique
- Création, aménagement et gestion des écoles de musique intercommunales
- Animation et développement de l'enseignement artistique (« musique à l'école » dans les établissements du 1er degré)
- Entretien et fonctionnement de la Négrette et développement du spectacle vivant
- Création, gestion, entretien de « la péniche » située à proximité du Canal et de la pente d'eau de Montech
- Aménagement, gestion, entretien et animation du site de l'ABBAYE de Grand Selve à Bouillac



## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Élaboration et suivi du Plan Climat Air Énergie Territorial
- Animation et participation au service public de conseil pour la rénovation énergétique des logements privés et soutien financier aux particuliers
- Gestion et contrôle de l'assainissement non collectif (SPANC)



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création et développement des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales communautaires
- Promotion du tourisme
- Aménagement et gestion du parc de loisirs de St-Sardos



## LOGEMENT ET CADRE DE VIE COMMUNAUTAIRE

- Élaboration et mise en œuvre du programme Local de l'Habitat intégré au PLUi



## ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRES

- Création, gestion des équipements et services multi-accueils publics « petite enfance »
- Création et gestion des Relais Petite Enfance
- Animation et développement du Centre social intercommunal
- Équipements et services extra-scolaires d'accueil de mineurs qui font l'objet d'une gestion mutualisée entre plusieurs communes
- Coordination des structures d'accueil collectif à caractère éducatif de mineurs dans le domaine extrascolaire



## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

- Entretien et aménagement des cours d'eau
- Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides
- Gestion et prévention des inondations



## VOIRIE COMMUNAUTAIRE

- Création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire



## MOBILITÉ

- Gestion du réseau cyclable
- Gestion du transport à la demande



## GESTION DES DÉCHETS

- Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés

# Les instances

## communautaires

**Soucieuse de maintenir un lien sur l'ensemble du territoire, l'organisation de Grand Sud Tarn-et-Garonne s'articule autour d'une dynamique de consultation des élus ayant pour enjeu le déploiement d'une politique au plus près des réalités et du quotidien des usagers.**

### LA CONFÉRENCE DES MAIRES

**Ses missions :** c'est l'organe d'orientation stratégique. Elle donne son avis sur les dossiers structurants de GSTG.

**Sa composition :** elle réunit les Maires des 25 communes membres, la Présidente et les 11 Vice-Présidents.

### LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

**Leurs missions :** ce sont des organes de réflexion et de proposition et n'ont pas de pouvoir de décision. Elles étudient, préparent les dossiers avant le Bureau et émettent des avis..

**Leur composition :** il existe 9 commissions thématiques dont chacune composée de 15 membres : 10 conseillers communautaires au maximum et 5 conseillers municipaux.

### LE BUREAU

**Ses missions :** c'est une instance de réflexion et d'arbitrage. Il participe à la définition des orientations des politiques entrant dans le champ de compétences de la Communauté de communes.

**Sa composition :** il est constitué de 13 Vice-Présidents et de la Présidente.

### Les membres du bureau en 2021

- + **Marie-Claude Nègre** Présidente de Grand Sud Tarn-et-Garonne, Maire de Campsas
- + **Jacques Moignard** 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge du développement touristique du territoire, Maire de Montech
- + **Stéphane Tuyeres** 2<sup>e</sup> Vice-Président en charge de l'aménagement de l'espace, Maire de Verdun-sur-Garonne
- + **Alain Belloc** 3<sup>e</sup> Vice-Président en charge de la GEMAPI et l'assainissement non collectif, Maire de Pompignan
- + **Serge Castella** 4<sup>e</sup> Vice-Président en charge de l'économie, de l'emploi, et de l'insertion, Maire de Grisolles
- + **Jean-Claude Raynal** 6<sup>e</sup> Vice-Président en charge de l'aménagement des zones d'activités, Maire de Montbartier
- + **Marie-Christine Coulon** 7<sup>e</sup> Vice-Présidente en charge des finances, Maire de Savenès
- + **Jérôme Beq** 8<sup>e</sup> Vice-Président en charge des déchets ménagers, Maire de Labastide-Saint-Pierre
- + **Frédéric Ius** 9<sup>e</sup> Vice-Président en charge de la voirie, Maire de Bourret
- + **Jean-Luc Bochu** 10<sup>e</sup> Vice-Président en charge de l'énergie, le climat, le développement durable et les bâtiments intercommunaux, Labastide-Saint-Pierre
- + **Isabelle Laveron** 11<sup>e</sup> Vice-Présidente en charge des politiques sociales, Montech
- + **Étienne Astoul** 12<sup>e</sup> Vice-Président en charge de la culture et du patrimoine, Maire de Villebrumier
- + **Philippe Estanove** 13<sup>e</sup> Vice-Président en charge de la police intercommunale, Maire de Mas-Grenier

**Partie 1**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Ses missions :** fixer les grandes orientations et actions du territoire, délibérer et voter le budget chaque année.

**Sa composition :** il comporte 56 conseillers communautaires titulaires et 8 suppléants désignés pour 6 ans. Il est présidé par Marie-Claude Nègre, Maire de Campsas.



**ZOOM**

**Quelles sont les 9 commissions ?**



**COMMISSION ADMINISTRATION GÉNÉRALE (RESSOURCES HUMAINES, FINANCES, SÉCURITÉ, COMMUNICATION, NUMÉRIQUE)**



**COMMISSION AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, URBANISME ET MOBILITÉ**



**COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE (LECTURE, ENSEIGNEMENT MUSICAL ET SPECTACLE VIVANT)**



**COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - ÉCONOMIE, EMPLOI, GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS**



**COMMISSION ÉNERGIE CLIMAT BÂTIMENTS PUBLICS**



**COMMISSION ENVIRONNEMENT - ORDURES MÉNAGÈRES, EAU ET GEMAPI**



**COMMISSION SERVICES À LA POPULATION - ACTION SOCIALE, ENFANCE ET JEUNESSE**



**COMMISSION TOURISME**



**COMMISSION VOIRIE**



Conseil communautaire du 30/09/21, à Montech

Partie 1

Les 56 conseillers communautaires au 01/06/2021



**JACQUES MOIGNARD**  
MONTECH,  
Vice-Président en charge du développement  
touristique du territoire



**CLAUDE GAUTIÉ**  
MONTECH



**GUY DAIMÉ**  
MONTECH



**ISABELLE LAVERON**  
MONTECH,  
Vice-Présidente en  
charge des politiques sociales



**NATHALIE  
LLAURENS**  
MONTECH



**MARIE-ANNE  
ARAKÉLIAN**  
MONTECH



**ÉRIC  
LAGRANGE**  
MONTECH



**PHILIPPE ESTANOVE**  
MAS GRENIER,  
Vice-Président  
en charge de la  
sécurité



**FRÉDÉRIC IUS**  
BOURRET,  
Vice-Président en  
charge de la voirie



**CHRISTIAN  
BOUSQUET**  
BOURRET



**BERNADETTE  
PROUET**  
MAS GRENIER



**CHRISTELLE  
CAMBROUSE**  
FINHAN



**LIONEL  
QUILLET**  
FINHAN



**GÉRARD  
FÉNIÉ**  
SAINT SARDOS



**STÉPHANIE  
HENRIC**  
SAINT SARDOS



**ALFRED  
MARTY**  
MONBÉQUI



**CHRISTIAN  
MOURIAU**  
COMBEROUGER



**JEAN-MICHEL  
VALETTE**  
BOUILLAC



**DENIS  
REY**  
BEAUPUY



**MARIE-CHRISTINE COULON**  
SAVENÈS,  
Vice-Présidente en charge  
des finances



**STÉPHANE TUYÈRES**  
VERDUN-SUR-GARONNE,  
Vice-Président, en charge  
de l'aménagement de l'espace  
et de la mobilité



**JEAN-MARC  
BOUYER**  
VERDUN-SUR-  
GARONNE



**ERIC FRAYSSE**  
AUCAMVILLE



**SYLVIE GRANDO**  
AUCAMVILLE



**SÂÏD IDRISSE**  
VERDUN-SUR-  
GARONNE



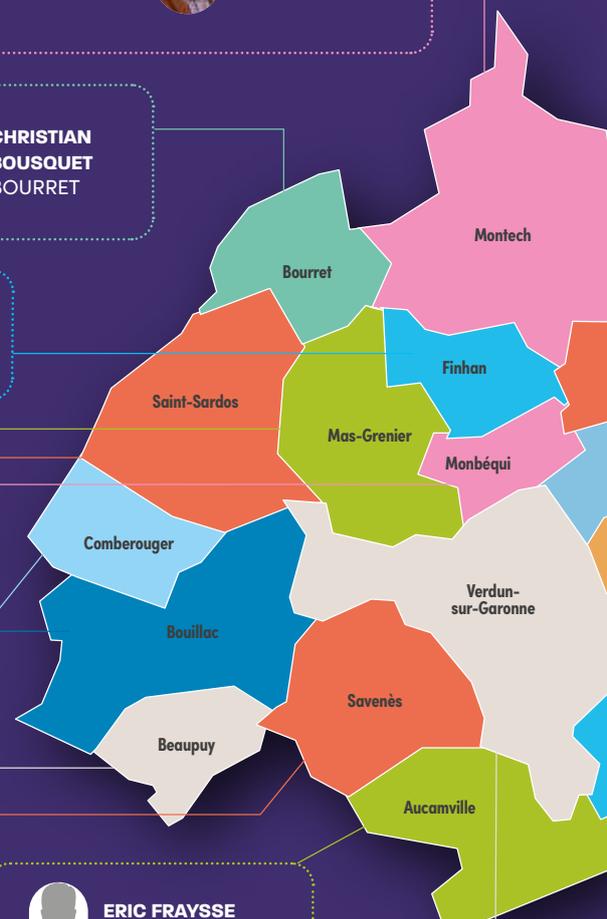
**JEAN-MARC RASPIDE**  
VERDUN-SUR-  
GARONNE



**MATILDE VILLANUEVA**  
VERDUN-SUR-  
GARONNE



**SOPHIE LAVEDRINE**  
VERDUN-SUR-  
GARONNE





**JÉRÔME BEQ**  
LABASTIDE-SAINT-PIERRE,  
Vice-Président en charge  
des déchets



**JEAN-LUC BOCHU**  
LABASTIDE-SAINT-PIERRE,  
Vice-Président en charge de l'énergie,  
le climat, le développement durable et  
les bâtiments intercommunaux



**LAËTITIA CARDETTI**  
LABASTIDE-SAINT-PIERRE



**MONIQUE BUFFAROT**  
LABASTIDE-SAINT-PIERRE



**JEAN-CLAUDE RAYNAL**  
MONTBARTIER,  
Vice-Président en charge  
de l'aménagement des zones  
d'activités



**ETIENNE ASTOUL**  
VILLEBRUMIER,  
Vice-Président  
en charge de la culture  
et du patrimoine



**MONIQUE  
FAVIER**  
VILLEBRUMIER



**BRIGITTE BARBAT**  
MONTBARTIER



**BERNARD  
DOAT**  
NOHIC



**ANNIE  
NIERENGARTEN**  
NOHIC



**ALAIN  
ALBINET**  
VARENNES



**WILLY  
AUTHESSERRE**  
ORGUEIL



**GAËLLE  
ESTAVES**  
ORGUEIL



**MARIE-CLAUDE NEGRE**  
CAMPSAS, Présidente de  
GRAND SUD TARN  
& GARONNE



**JEAN  
ASTOUL**  
CAMPSAS



**JÉRÔME  
SOURSAC**  
FABAS



**SYLVIE  
BOREL**  
CANALS



**ARMAND  
MAGNIER**  
BESSENS



**LAËTITIA  
LAFORGUE**  
BESSENS



**MICHEL  
BIERGE**  
DIEUPENTALE



**DOMINIQUE  
JULIEN**  
DIEUPENTALE



**ALAIN BELLOC**  
POMPIGNAN,  
Vice-Président  
en charge de l'eau



**HUGUETTE RIBES**  
POMPIGNAN



**SERGE CASTELLA**  
GRISOLLES,  
Vice-Président en  
charge de l'économie,  
de l'emploi et de  
l'insertion



**AUDREY  
UCAY**  
GRISOLLES



**CHRISTOPHE  
SUBERVILLE**  
GRISOLLES



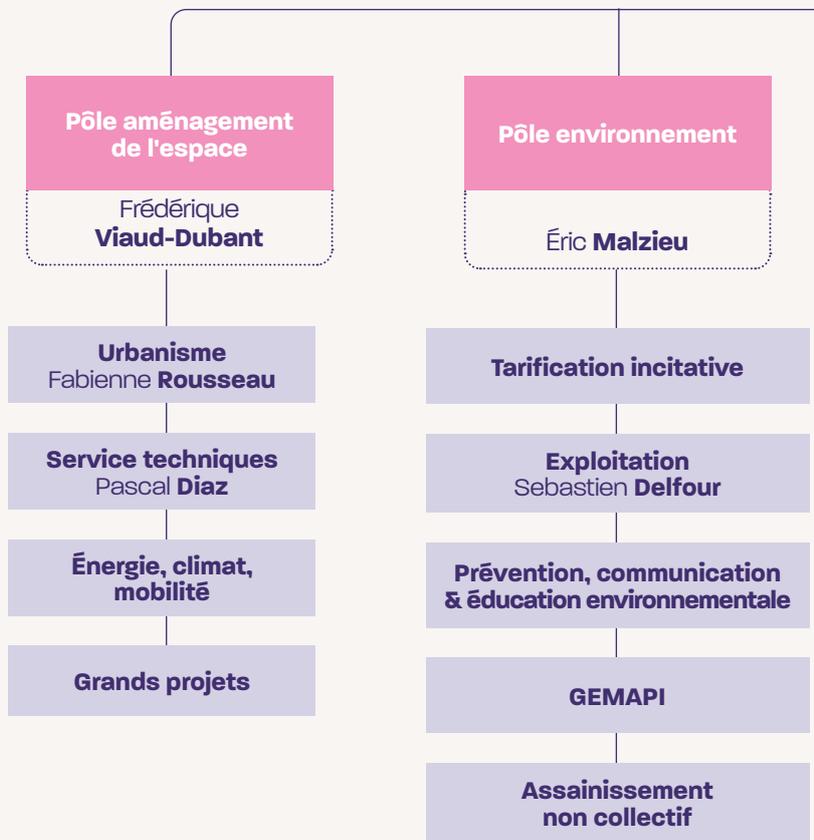
**MÉLANIE  
JEANGIN**  
GRISOLLES



**KARINE  
VIGNEAU**  
GRISOLLES

Partie 1

# L'organigramme général au 31/12/21





Partie 1

# Les services de Grand Sud Tarn-et-Garonne

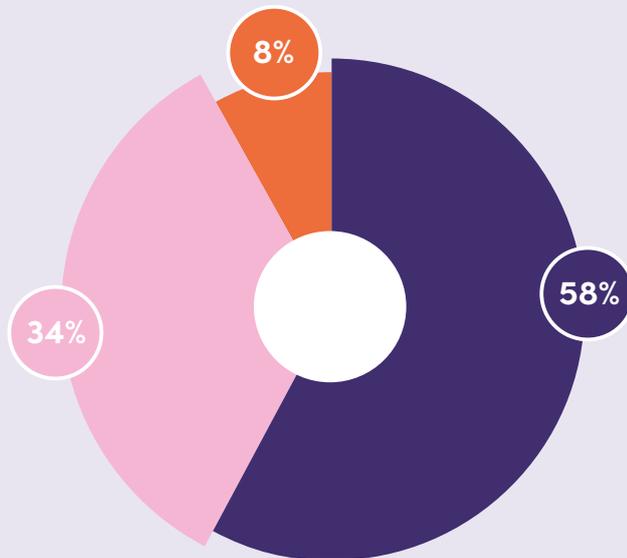
Pour mener à bien ses missions, la Communauté de communes s'appuie sur des services ressources : les ressources humaines, les finances, les services généraux (administration générale, affaires juridiques et commande publique), la communication, le numérique.



## — Les ressources humaines

La Direction des ressources humaines gère l'ensemble des effectifs de la collectivité (gestion des temps de travail, paie, formations, recrutements, etc.).

Au 31 décembre 2021, la collectivité recense **189 agents** répartis comme suit :



### 2021 ressources humaines

#### → EN CHIFFRES

- 4 agents
- 754 arrêtés rédigés
- 2 583 bulletins de paie édités

- Fonctionnaires
- Contractuels permanents
- Contractuels non permanents



- ✓ **Poursuite de la mise en place du Document unique** avec l'objectif d'une finalisation du document début 2022 et validation d'un plan d'action pluriannuel.
- ✓ **Élaboration du plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.** Ce 1<sup>er</sup> programme d'actions fera l'objet d'une vaste concertation en 2022.
- ✓ **Dématérialisation des congés** (RTT, congés annuels) pour l'ensemble des agents via le logiciel Sedit.
- ✓ **Travail sur la mise en place des 1 607 heures** avec suppression d'un jour de congé appelé « jour de la Présidente » pour répondre à l'obligation légale (suppression effective dès 2022).
- ✓ **Mise en place du Forfait Mobilités Durables** pour inciter les agents de la collectivité à utiliser des moyens de transports plus vertueux pour l'environnement dans le cadre de leurs déplacements entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail (montant de 200 € maximum pour une utilisation d'au moins 100 jours par an, du vélo ou/ et du covoiturage sur une même année).
- ✓ **Instauration des Lignes Directrices de Gestion** dont l'objectif consiste à définir les grandes orientations en matière de pilotage des ressources humaines, de promotion et de valorisation des parcours professionnels.

**Projets menés en 2021**

- **Les recrutements** : sur l'année 2021, 14 emplois dits nouveaux ont été créés.
- **Les formations recensées au 1<sup>er</sup> janvier 2021** : **279 jours de formation** (207 jours en présentiel et 72 jours à distance) ont été suivis par 89 agents et **45,7% des agents permanents** ont suivi une formation d'au moins un jour.

**La répartition femmes/hommes (par genre et par statut)**

● Femmes ● Hommes

Fonctionnaires



Contractuels



Ensemble



**Moyenne d'âge**

● Femmes ● Hommes

**En moyenne, dans la collectivité les agents ont 45 ans.**

50 ans et +



de 30 à 49 ans



- de 30 ans



Partie 1

## — Les finances

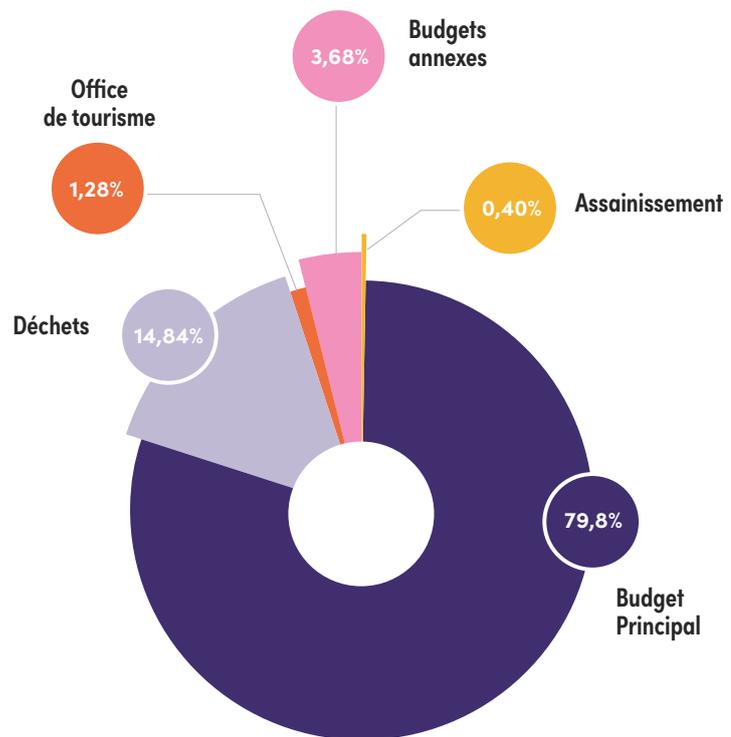
La Direction des finances et de la commande publique participe à la définition des orientations budgétaires, financières et stratégiques de la Communauté de communes et à leur mise en œuvre.

Elle pilote la fonction financière et achats en collaboration avec la Direction générale et les directions associées. Elle supervise la gestion de la dette et de la trésorerie. La Direction des finances est en relation directe avec les services de la collectivité, les fournisseurs et le Trésor public.

### 2021 finances → EN CHIFFRES

- 5 agents (4.5 ETP)
- 13 budgets
- 13 comptes administratifs
- 44 déclarations de TVA (budgets annexes)
- 16 déclarations FCTVA (budget principal, déchets, Office de Tourisme, Assainissement autonome)
- 4 231 engagements
- 2 955 factures
- 4 454 mandats de paiement
- 1 514 titres de recettes
- 15 059 lignes de mandat
- 2 357 lignes de recettes (suivi analytique comptable)

Lignes de mandats traitées par budget pour 2021 (en %)



- ✓ **Le « O facture papier »** consistant à dématérialiser les factures et les bons de commande des services techniques (phase d'expérimentation).
- ✓ **Mise en place du i-parapheur** permettant de valider les factures dématérialisées.
- ✓ **Dématérialisation comptable** avec le Trésor public des flux d'inventaire, des états d'encaissements de recettes et dépenses, des marchés publics, de la FCTVA.
- ✓ **Uniformisation et généralisation des bons de commande**, dans l'attente d'un projet de solution de dématérialisation des bons de commande.
- ✓ **Création de fiches marchés publics** afin de suivre le contrôle de l'exécution financière des marchés.
- ✓ **Établissement de procédures à caractère opérationnel au sein du service**, en vue de mutualiser et partager les bonnes pratiques.

Projets menés en 2021

## — La commande publique

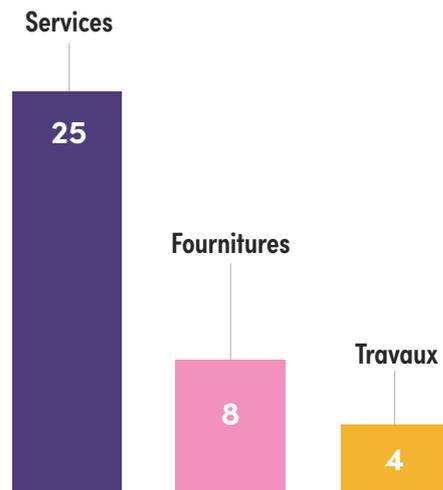
Le service de la commande publique assure la coordination et l'exécution des procédures de mise en concurrence liées à la commande publique en coopération avec les différents services.

### 2021 commande publique

#### → EN CHIFFRES

- 2 agents (1 ETP)
- 10 commissions d'appels d'offres et MAPA organisées
- 37 marchés passés

#### Marchés publics lancés en 2021



#### Projets menés en 2021

- ✓ L'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage de Montech.
- ✓ Le concours d'architecture pour la restructuration du parc de loisirs intercommunal de Saint Sardos.
- ✓ La refonte du site internet de la collectivité.
- ✓ La mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'opération concernant le pont de Bessens.



## — Le budget 2021

La Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne comporte plusieurs budgets :

- un budget principal qui comprend principalement toutes les dépenses et recettes en lien avec les services proposés aux habitants (multi-accueils, équipements de loisirs, culture...).
- 12 budgets annexes qui, de par leur nature, ne répondent pas aux mêmes règles comptables ou fiscales et doivent individualiser leur activité sur un budget distinct (déchets ménagers, office de tourisme, photovoltaïque, assainissement autonome, zones d'activités...).

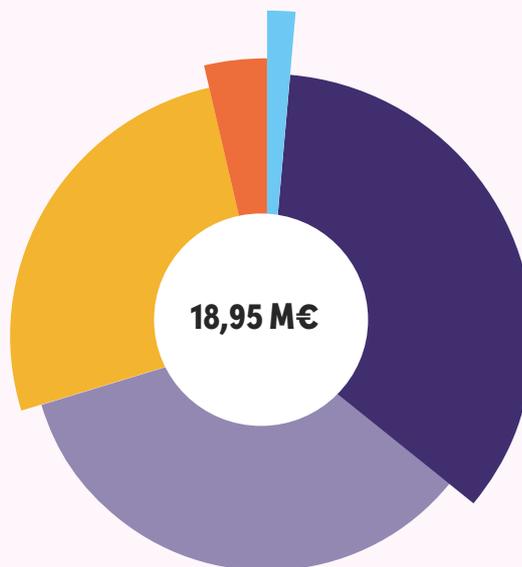
Pour chaque budget, on distingue ce qui relève du fonctionnement (les opérations courantes nécessaires à la gestion quotidienne) et ce qui relève de l'investissement (les travaux d'équipement, de voirie, de maintien et/ou renforcement du patrimoine mais aussi le remboursement du capital des emprunts en cours).

Partie 1

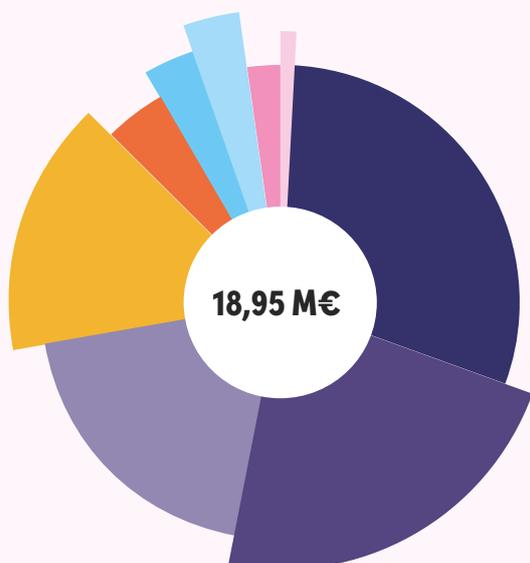
Budget principal : section fonctionnement

Recettes de fonctionnement

- Impôts fonciers ménages et entreprises : 5,71 M€ soit 30,15%
- Dotations, subventions, autres : 4,66 M€ soit 24,62%
- Autres impôts et taxes : 4,63 M€ soit 24,40%
- Résultat reporté antérieur : 3,49 M€ soit 18,41%
- Produits des services : 0,46 M€ soit 2,42%



Dépenses de fonctionnement

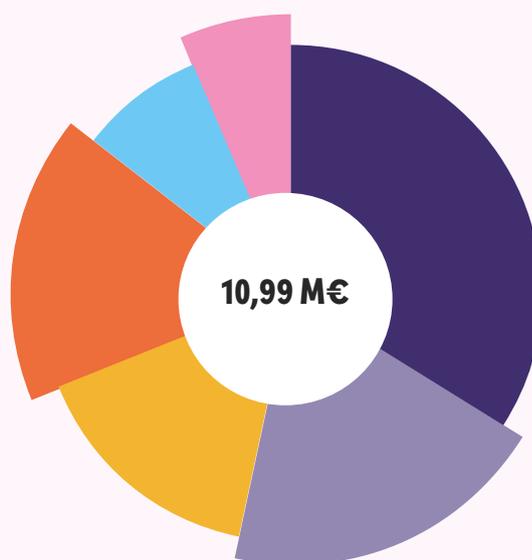


- Charges de personnel : 5,44 M€ soit 28,72%
- Attribution de compensation reversée aux communes : 4,22 M€ soit 22,26%
- Virement à la section d'investissement : 3,66 M€ soit 19,32%
- Charges à caractère général : 2,90 M€ soit 15,28%
- Subventions versées aux associations : 0,76 M€ soit 4,03%
- Charges exceptionnelles : 0,73 M€ soit 3,85%
- Dotations aux amortissements : 0,68 M€ soit 3,61%
- Autres charges courantes (dont syndicats) : 0,40 M€ soit 2,11%
- Charges financières : 0,16 M€ soit 0,82%

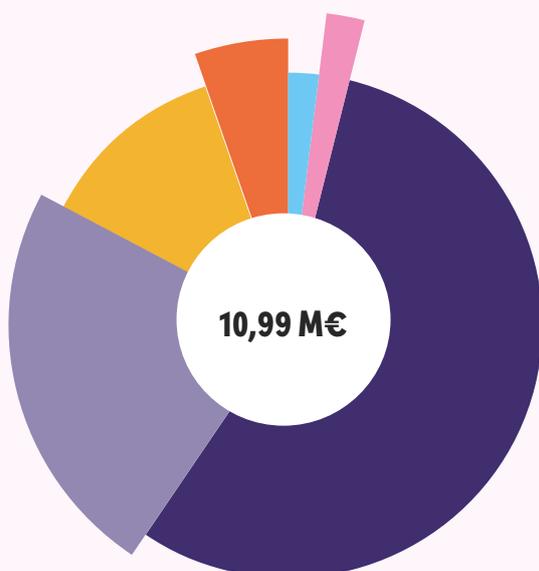
## Budget principal : section investissement

### Recettes d'investissement

- Virement de la section de fonctionnement : **3,66 M€** soit **33,29%**
- Subventions d'investissement : **2,19 M€** soit **19,88%**
- Excédents de fonctionnement reporté : **1,70 M€** soit **15,46%**
- Nouveaux emprunts : **1,80 M€** soit **16,39%**
- FCTVA : **0,96 M€** soit **8,76%**
- Dotations aux amortissements : **0,68 M€** soit **6,22%**



### Dépenses d'investissement



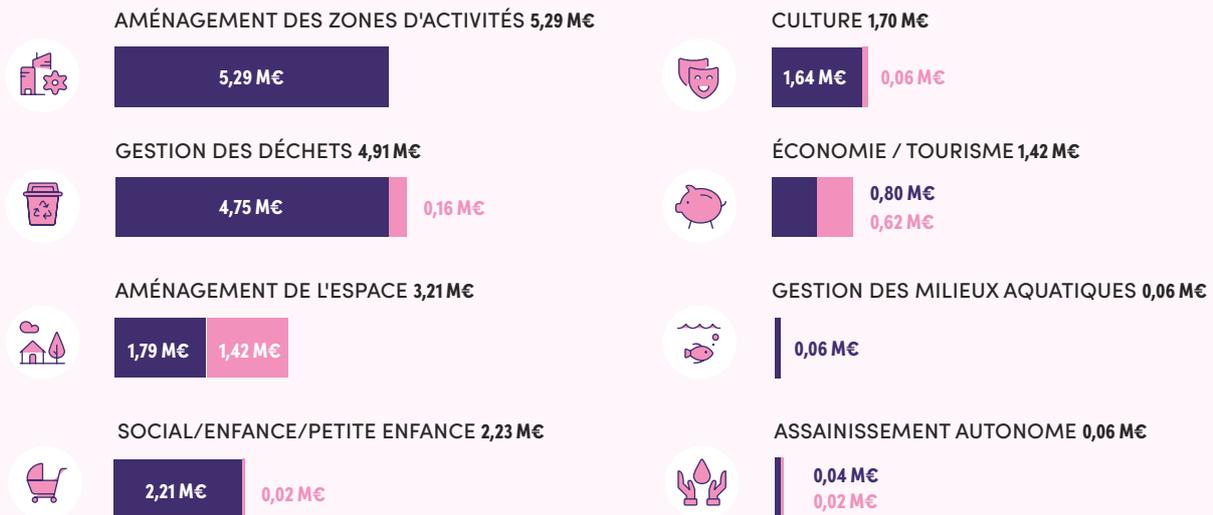
- Dépenses d'équipement : **5,95 M€** soit **54,16%**
- Avances versées aux budgets annexes : **2,51 M€** soit **22,83%**
- Résultat reporté négatif : **1,35 M€** soit **12,28%**
- Capital des emprunts remboursé : **0,63 M€** soit **5,70%**
- Autres dépenses : **0,29 M€** soit **2,67%**
- Subventions d'équipement versées\* : **0,26 M€** soit **2,36%**

**Partie 1**

**Les dépenses par compétences (tous budgets confondus)**

Les dépenses de la collectivité sont réparties par compétence tant en fonctionnement qu'en investissement. Elles permettent ainsi d'avoir un meilleur suivi analytique des dépenses selon leur champ d'action.

● **Fonctionnement\*** ● **Investissement\*\***



\*Fonctionnement : dépenses courantes (charges courantes, frais de personnel, subventions, intérêts de la dette et autres charges exceptionnelles).  
 \*\*Investissement : dépenses d'équipement (études, acquisitions, travaux, aides/fonds de concours versés).

**— Les services généraux**

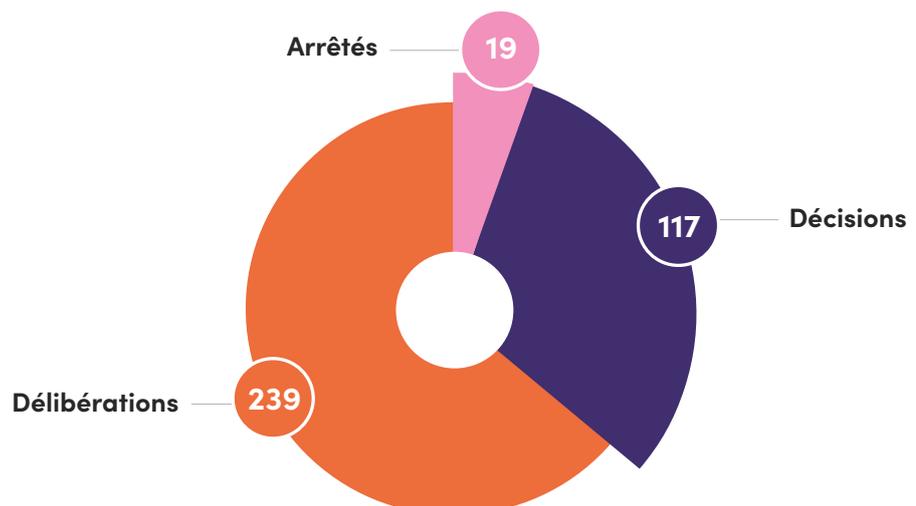
**LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

Le Secrétariat général porte les affaires générales, les affaires juridiques, les assurances et la gestion des assemblées. Il gère également l'organisation de diverses réunions (conseils communautaires, bureaux, conférences des maires, etc.).

**2021 service généraux**  
 → **EN CHIFFRES**

- 4 agents
- 3 220 appels téléphoniques
- 5 626 courriers
- 92 réunions
- 375 actes administratifs
- 58 commissions/comités
- 11 conseils communautaires
- 19 bureaux de travail
- 47 conférences des Maires

**Actes administratifs**



## — La communication

Le service communication assure la promotion de la Communauté de communes et de l'ensemble de ses domaines d'action au sein de l'administration en elle-même ainsi qu'auprès des usagers de Grand Sud Tarn-et-Garonne. Pour rendre visible et lisible l'action publique, le service communication s'appuie sur un panel d'outils print, digitaux et événementiels.

### 2021 communication

#### → EN CHIFFRES

**3** agents

**94** outils de communication réalisés (affiches, flyers, guides, agendas, logos, signalétiques bornes enterrées, infographies, etc.)

**28** communiqués de presse

**22** propositions d'articles sur l'actualité de la Communauté de communes transmis aux communes et partenaires

**677** posts Facebook publiés

**1 000** abonnés à la page Facebook [grandsudtarnetgaronne](https://www.facebook.com/grandsudtarnetgaronne) et plus de **400** nouvelles personnes ont « aimé » la page au cours de l'année 2021

**30 000** utilisateurs du site [www.grandsud82.fr](http://www.grandsud82.fr)

#### Projets menés en 2021

- ✓ Réalisation de 2 magazines **GRAND SUD**, le Mag' (Été et Hiver 2021)
- ✓ Création de supports de communication print et digitaux (affiches, flyers, guides, agendas, etc.)
- ✓ Animation de la page facebook @grandsudtarnetgaronne avec la création de nouveaux rendez-vous : la Com com en direct, retours en images, Offres d'emploi, etc.
- ✓ Animation de la page privée Facebook dédiée aux agents de la collectivité
- ✓ Mise à jour du site internet [grandsud82.fr](http://grandsud82.fr)
- ✓ Lancement du marché de refonte du site internet
- ✓ Inauguration de la Pente d'eau
- ✓ Journée découverte du site de la Pente d'eau dédiée aux agents



## — Le numérique

Pour répondre aux fortes attentes de la Communauté de communes dans ce domaine transverse, il a été décidé de créer en 2021 un service Systèmes d'information et de recruter un responsable (RSI). Son périmètre d'intervention s'étend de la mise à disposition d'un parc informatique performant à l'intégration de nouvelles solutions métier en passant par une un maintien en condition opérationnelle des réseaux informatiques.

#### Projets menés en 2021

- ✓ Mise en place d'un logiciel d'inventaire pour appréhender l'état du parc informatique (âge, version système, technologie...).
- ✓ Formalisation d'un marché d'équipement informatique pour répondre aux besoins de sécurisation, de rationalisation et d'évolution du parc informatique.
- ✓ Ergonomisation des postes de travail des agents.
- ✓ Établissement d'une politique prévisionnelle d'investissement.
- ✓ Rationalisation du plan de sauvegarde.
- ✓ Mise en place d'un plan d'archivage d'anciennes données.
- ✓ Création ou amélioration d'outils internes pour proposer une aide à la décision et fluidifier des process récurrents.





**Partie 2**

**Développement  
économique  
et touristique**

# Le pôle

# économie, emploi, tourisme

**Le pôle emploi, économie, tourisme a pour mission de mettre en œuvre les actions décidées par les élus dans le cadre des compétences de la Communauté de communes en matière de développement économique et touristique du territoire.**

## — Au cœur du territoire

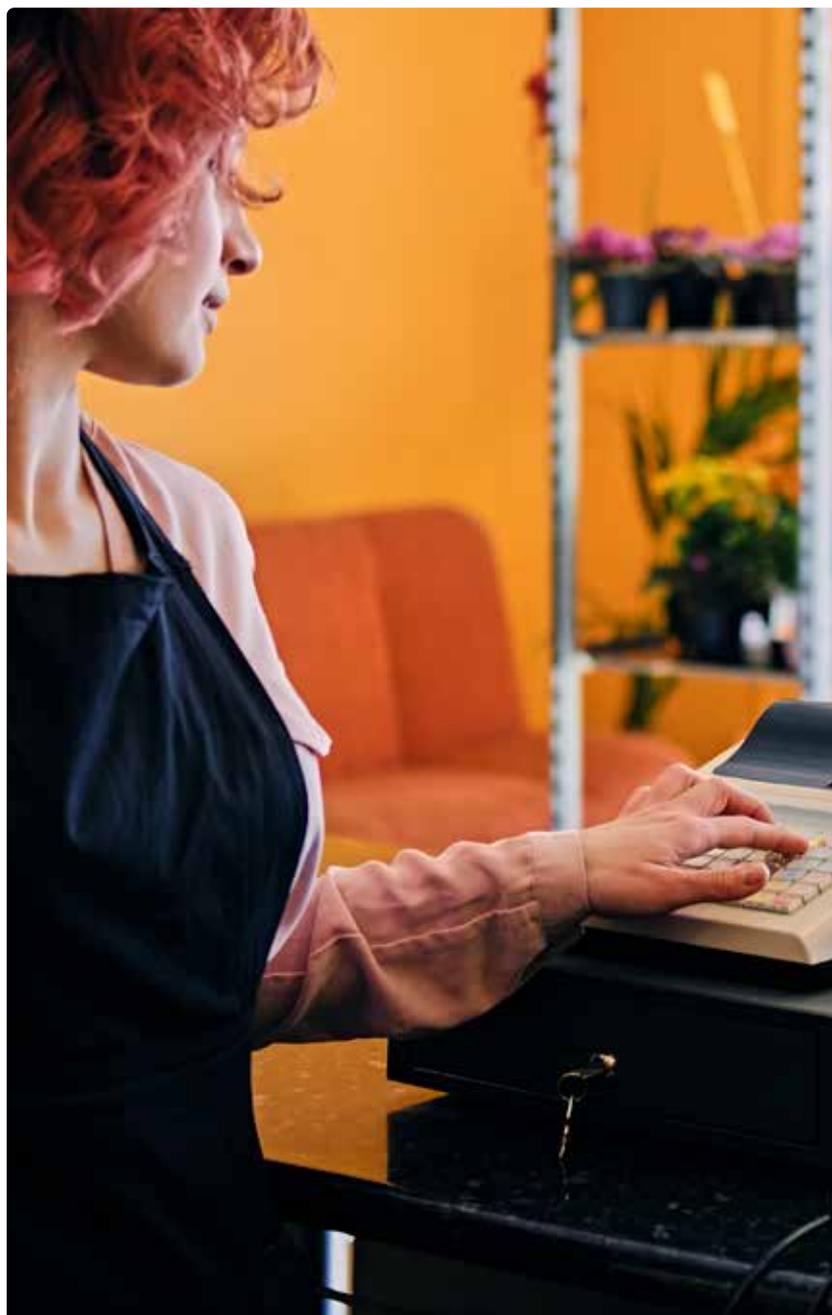
Le pôle est en interaction avec le milieu économique installé sur les communes du territoire et notamment dans les zones d'activités économiques. Par le biais de partenariats avec les professionnels du tourisme, la gestion de sites touristiques ou encore des sentiers de randonnées, les élus s'appuient sur ce pôle pour promouvoir les atouts du territoire et le rendre encore plus attractif.

### IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE : MONTECH

**Économie** : 1 site Montech (Mouscane) et 16 ZAE en gestion

**Emploi** : 3 sites EREF : Grisolles, Labastide-Saint-Pierre et Montech ainsi que 2 antennes : Verdun-sur-Garonne et Villebrumier

**Tourisme** : 1 office de tourisme intercommunal à Montech, 1 bureau d'information touristique à Verdun-sur-Garonne et 1 site en gestion : le parc de loisirs de Saint-Sardos



## Projets menés en 2021

## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

✓ **L'étude tiers lieux a démontré l'intérêt de développer des actions à l'échelle des communes**

À la demande des communes et des citoyens, la Communauté de communes a mené, post covid, une étude sur l'opportunité de développer des tiers-lieux sur le territoire intercommunal. Elle a été menée avec l'appui du Cabinet COL'INN - Villes & Innovations.

Entreprises, citoyens, porteurs de projets, institutionnels ont ainsi été associés à cette étude qui avait pour but d'identifier des attentes communes et géolocalisées pour envisager des tiers lieux sous différentes formes : tiers lieux d'activités (coworking), d'innovation ouverte (fab labs, living labs), culturels, sociétaux ... tous répondant aux réalités multiples, demandes et besoins des populations du territoire.

L'objectif était aussi de mesurer les enjeux potentiels pour :

- + favoriser la consommation auprès des commerces locaux afin de pérenniser les services de proximité et par la même redynamiser les centres-bourgs,
- + réduire les déplacements domicile-travail et favoriser les modes de transports doux,

- + offrir une alternative de travail aux travailleurs indépendants, entrepreneurs, TPE...
- + proposer des locaux accessibles à tous et héberger des activités à la fois intellectuelles, artistiques, de services ... et mutualiser ainsi ressources et moyens,
- + augmenter la coopération entre personnes en favorisant les interactions sociales...

Cette étude a permis de :

- + quantifier la demande en espace de travail sur le territoire,
- + qualifier les attentes et les besoins relatifs aux tiers-lieux,
- + proposer des scénarii de positionnement ou d'opportunité d'aménagement d'espaces de tiers lieux sur les communes du territoire,
- + cartographier les projets existants et les localisations potentielles pour de futurs tiers lieux.

Cette étude définit désormais des typologies de besoins et d'implantations sur le territoire comme des bureaux partagés sur Grisolles, un atelier partagé d'artistes avec showroom sur Montech, un espace partagé à vocation sociale sur Verdun-sur-Garonne ou un espace de coworking sur Nohic.

✓ **Accompagnement des entreprises pour atténuer les effets de la crise économique liée au COVID**

Affaiblies par la crise économique liée au COVID, les entreprises devaient redémarrer leur activité. C'était plus particulièrement vrai pour l'économie touristique, le commerce et l'artisanat, le monde de l'événementiel et de la culture, secteurs parmi les plus touchés, avec une perte quasi-totale de chiffre d'affaires pendant les confinements. Le fonds L'OCCAL mis en œuvre avec la Région Occitanie, la Banque des Territoires, le département de Tarn-et-Garonne et la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne a permis de relancer l'activité sur notre territoire.

Il a ainsi permis d'accompagner 46 entreprises du territoire dans les besoins de trésorerie et soutenir les investissements indispensables pour s'adapter à la nouvelle situation sanitaire.

Plus en détail, la Communauté de communes a accompagné **46 entreprises pour un montant global de 274 088€ dont 107 485€ directement apportés par Grand Sud Tarn-et-Garonne.**

2021 service économie  
→ EN CHIFFRES

136 013 m<sup>2</sup> vendus

2 311 391.20 € TTC  
correspondant aux  
ventes de terrains



Partie 2

Projets menés en 2021

LE DÉVELOPPEMENT DES ZAE

✓ La ZA Les Palanques à Bessens accueille de nouvelles entreprises

Plusieurs zones d'activités sont aujourd'hui saturées et ne disposent plus de terrains cessibles comme la ZA de la gare à Montbartier, les ZA le Parc I et II à Canals, Lauzard à Labastide-Saint-Pierre et Les Pradasses à Villebrumier.

Fin 2021, la ZA de Bessens (les Palanques) ne disposera plus de terrains cessibles. Cette zone d'activités d'une surface totale d'environ 3 hectares est située à l'entrée de la commune, en bordure de la route départementale 813. Elle accueille 9 sociétés majoritairement artisanales et commerciales, dont un restaurant, une boucherie, un magasin de bricolage et un garagiste.

Trois nouvelles entreprises sont en cours d'implantation sur :

- + le lot 8, d'une surface de 1 522 m<sup>2</sup>, au profit de la société PETITS82 pour l'agrandissement du garage automobile Meca Services Plus 82 existant et le développement d'un atelier de carrosserie ;
- + le lot 4, d'une superficie de 1 700 m<sup>2</sup>, attribué à la SCI THARLAN pour y développer son activité PULSFOG, spécialisée dans la conception et la réalisation d'équipements professionnels : matériels de désinfection, de

désinsectisation et de dératisation ainsi que la création d'un diffuseur de brouillard qui assure la protection des terres agricoles contre le gel.

- + le lot 9, d'une surface de 1 515 m<sup>2</sup>, a été attribué à la société Jardi Paysage, déjà impantée sur la commune pour y poursuivre le développement de ses activités de parcs et jardins et embaucher de nouveaux salariés.

✓ Les travaux d'aménagement du dernier tronçon de la voie principale de la ZAC Grand Sud Logistique

Les travaux du dernier tronçon de la voie principale de la ZAC (avenue des Graves) ont été achevés cette année avec la réalisation d'un nouveau giratoire sur la route départementale 77. Cet ouvrage est seulement accessible aux véhicules légers en direction de la ZAC.

Avant d'ouvrir le giratoire à la circulation publique, la Communauté de communes a dû installer un portique de limitation de hauteur à proximité de l'ouvrage. Deux autres portiques ont été installés dans la ZAC, au niveau de la route de Brial et de la route du Claou, sur la commune de Montbartier.

✓ Implantation de l'entreprise DPD sur Grand Sud Logistique

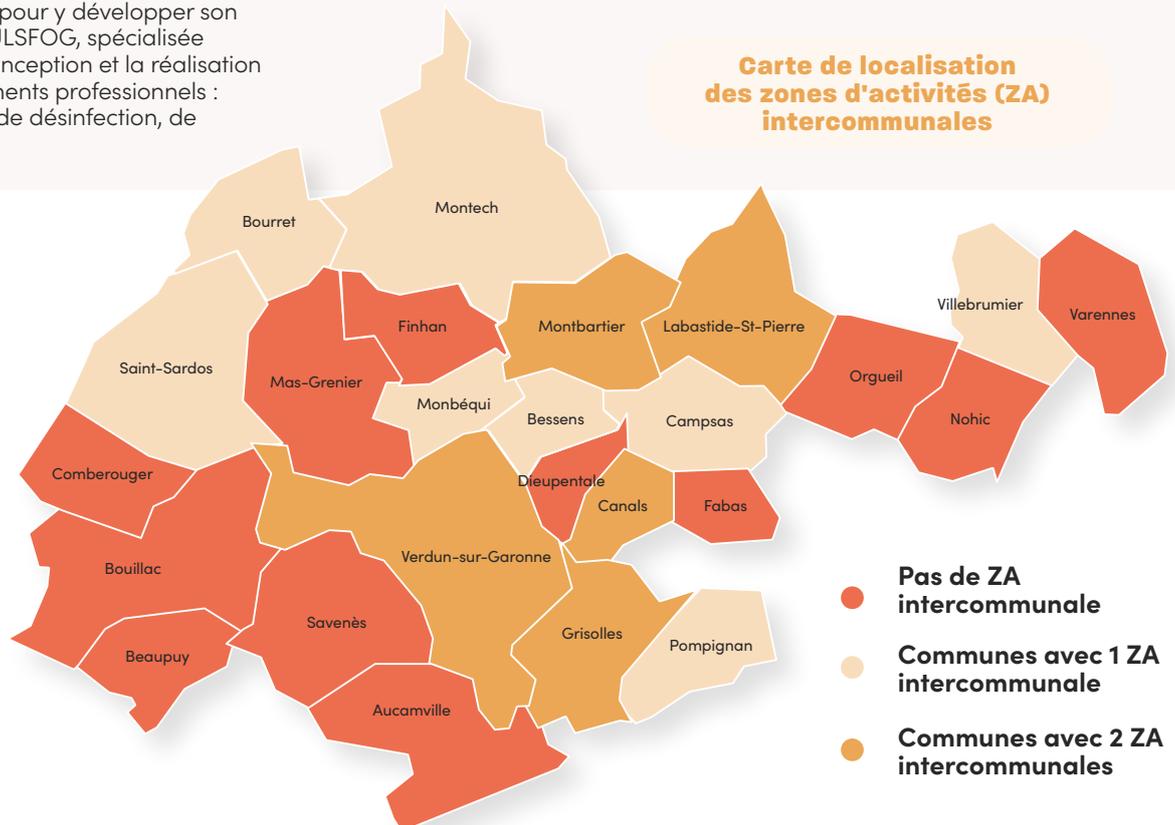
La Communauté de communes a finalisé en 2021 plusieurs cessions de terrain ainsi que l'aménagement de nouvelles infrastructures dans la ZAC Grand Sud Logistique.

Concernant les cessions, un terrain de 13 158 m<sup>2</sup> a été cédé à la société DPD FRANCE dans le cadre de la construction d'un nouvel entrepôt de messagerie d'une surface d'emprise au sol de 3 018 m<sup>2</sup>. Le site sera en service à partir à l'été 2022.

L'entrepôt se situera au niveau de l'entrée principale de la ZAC, entre la route départementale 820 et l'avenue des Graves, sur la commune de Labastide-Saint-Pierre.

Plus du tiers de la toiture du bâtiment sera couverte de panneaux photovoltaïques, soit 1 310 m<sup>2</sup>.

Carte de localisation des zones d'activités (ZA) intercommunales



- Pas de ZA intercommunale
- Communes avec 1 ZA intercommunale
- Communes avec 2 ZA intercommunales

**Projets menés en 2021****L'ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI ET À LA FORMATION**✓ **Ouverture d'une antenne Emploi formation à Verdun-sur-Garonne**

Le service Emploi Formation cherche à se rapprocher au plus près des demandeurs d'emploi, ainsi, en plus des 3 sites EREF (Espace Rural Emploi Formation) existants à Grisolles, Labastide-Saint-Pierre et Montech, une nouvelle antenne a ouvert à Verdun-sur-Garonne en juin 2021 en attendant l'ouverture d'une nouvelle antenne à Villebrumier courant 2022.

Objectif : réduire les problèmes de mobilité pour les demandeurs d'emploi et répondre au slogan lancé « Sur Grand Sud Tarn-et-Garonne : un emploi pour tous ! » ; ainsi toutes les offres d'emploi sont désormais disponibles tous les vendredis dans les mairies du territoire et sur [www.grandsud82.fr](http://www.grandsud82.fr).

✓ **Réalisation d'ateliers d'accompagnement collectif des demandeurs d'emploi**

En complément des accompagnements individuels et pour créer une dynamique de groupe propice aux échanges et au retour à l'emploi, 6 ateliers collectifs ont été mis en œuvre et ont attiré un grand nombre de demandeurs d'emploi. Ces ateliers ont eu pour thème : construire son CV, rédiger sa lettre de motivation, préparer son entretien d'embauche ou rechercher sa formation.

✓ **Accompagnement des entreprises dans leurs besoins RH**

Les conseillers emploi formation ont rencontré 150 entreprises et accompagné **54 d'entre elles** sur des besoins plus spécifiques en matière d'emploi comme construire son offre d'emploi, cibler les différentes compétences

transversales attendues, promouvoir son offre, effectuer un travail de pré-sélection, sélectionner des profils, adapter des postes de travail, mobiliser des aides financières...

Ainsi, par ce biais, **283 nouvelles offres d'emploi ont été reçues en exclusivité et diffusées auprès des candidats**. 71 demandeurs d'emploi ont retrouvé du travail grâce à l'accompagnement proposé par le service Emploi-Formation qui les a mis en relation avec ces entreprises.

**2021 service emploi**  
→ **EN CHIFFRES**

- 772 demandeurs d'emploi reçus
- 540 demandeurs d'emploi accompagnés
- 170 mises en relation
- 71 mises en emploi
- 18 personnes mises en formation
- 150 entreprises ayant fait appel à l'EREF
- 54 entreprises accompagnées sur le volet RH



↑  
**Atelier emploi**

## Partie 2

## Projets menés en 2021

## LE TOURISME

✓ **Création et structuration de l'Office de Tourisme Intercommunal**

En 2021, le réseau de l'Office de Tourisme Intercommunal s'est structuré autour d'une nouvelle fête de réseau à Montech. Cet OTI, prenant la forme d'un Service Public Administratif à simple autonomie financière, s'est vu doté de nouveaux statuts et d'un Conseil d'administration composé de 6 élus et de 5 socio-professionnels du Tourisme.

Les principales missions de ce nouvel équipement sont les suivantes :

- + l'accueil et l'information du public (touristes, habitants, groupes...),
- + la communication et la promotion de l'offre touristique du territoire autour de la marque « Destination Insolite » (carte touristique du territoire, boutique de produits locaux, carnets touristiques...),
- + l'accompagnement et la mise en réseau des socio professionnels du tourisme (création d'un Club Tourisme).

1<sup>re</sup> bourse d'échanges de l'OTI aux côtés de ses socio professionnels, OTI Montech, juin 2021

✓ **Ouverture du site touristique de la Pente d'eau de Montech**

En avril 2021, le site de la Pente d'eau de Montech a été ouvert au grand public. Les différentes maîtrises d'ouvrage de ce projet ont désigné la Communauté de communes comme gestionnaire du site touristique. Cette mission a consisté en 2021 à :

- + l'accueil et l'information des visiteurs, des groupes et des scolaires (création de supports de communication adaptés : page web dédiée, flyer, goodies...),
- + la surveillance et l'accueil des visiteurs à la péniche musée Altair et à la machine de la pente d'eau,
- + l'entretien général du site (espaces verts, propreté...) en application du plan de gestion défini avec les différentes maîtrises d'ouvrage,
- + l'animation et la mise en tourisme du site au travers de l'organisation de balades commentées thématiques.

← Accueil de groupes à la Pente d'eau de Montech, juin 2021

## 2021 service tourisme

## → EN CHIFFRES

**14 465** visiteurs reçus à l'OTI GSTG

**10 388** visiteurs sur le site de la Pente d'eau de Montech

**3 594€** de chiffre d'affaires de la boutique de l'Office de tourisme intercommunal

**1 140** abonnés Facebook sur la page Pente d'eau

**378** abonnés sur la page Instagram

### ✓ Lancement du projet de réhabilitation du parc de loisirs de Saint-Sardos

En 2021, la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne décide le lancement de la restructuration du parc de loisirs de Saint-Sardos. Une procédure de concours est engagée réunissant les compétences d'un architecte, d'un paysagiste et d'un scénographe. C'est le groupement de maîtrise d'œuvre composé de V2S architectes, de GAMA paysagiste et du scénographe Bureau Baroque qui est retenu.

Ce projet se doit de répondre à différents objectifs :

- + mettre en conformité le site tout en garantissant son développement,
- + proposer une diversité d'activités accessibles à tous et à tout âge,
- + promouvoir une économie touristique mais également éthique et durable.

### ✓ Autres actions

Le service tourisme, au travers de son Office de Tourisme mais également aux côtés de ses partenaires, a contribué également à l'animation du territoire. Cela comprend :

- + des manifestations organisées en partenariat avec le service tourisme et/ou subventionnées par la Communauté de communes, parmi lesquelles :
  - Le Festival Convivencia (Montech)
  - La manifestation Secret du Sud-Ouest (Montech)
  - Les Buissonnières (Fabas)
  - Les animations de la Cave de Saint-Sardos (Saint-Sardos)
  - Le festival Saveurs et Senteurs (Vignoble AOP Fronton)
  - Les Journées du Patrimoine et Enfants du Patrimoine (Verdun-sur-Garonne, Montech, Savenès)
  - Les stages de découverte de la pêche en famille (Nohic, Montech, Grisolles, Saint-Sardos)
- + 37 balades commentées ont été proposées par l'OTI Grand Sud Tarn-et-Garonne (sur Savenès, Verdun-sur-Garonne et Montech) réunissant près de 580 participants.

Projection du futur parc de loisirs



Journées Enfants Patrimoine, Savenès, septembre 2021 →





Verdun-sur-Garonne



### Partie 3

# L'aménagement du territoire

# Le pôle

## aménagement de l'espace



### Le pôle aménagement a pour mission de proposer aux élus et de mettre en œuvre après validation :

- la stratégie d'aménagement du territoire : par la planification de l'utilisation des sols et l'instruction des autorisations d'urbanisme, par la réalisation d'actions concourant au développement du mix des ENR et par la promotion des mobilités actives ou écomobilités,
- la stratégie d'entretien et de rénovation du patrimoine intercommunal : le patrimoine routier, les ouvrages d'art, le patrimoine bâti et les espaces verts,

Le pôle coordonne par ailleurs l'ensemble des actions des acteurs du territoire (services de la Communauté de communes GSTG, les communes et les partenaires) visant à atteindre les objectifs fixés par les élus dans le Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET).

### — Le service urbanisme

#### Implantation géographique :

Labastide-Saint-Pierre : planification.

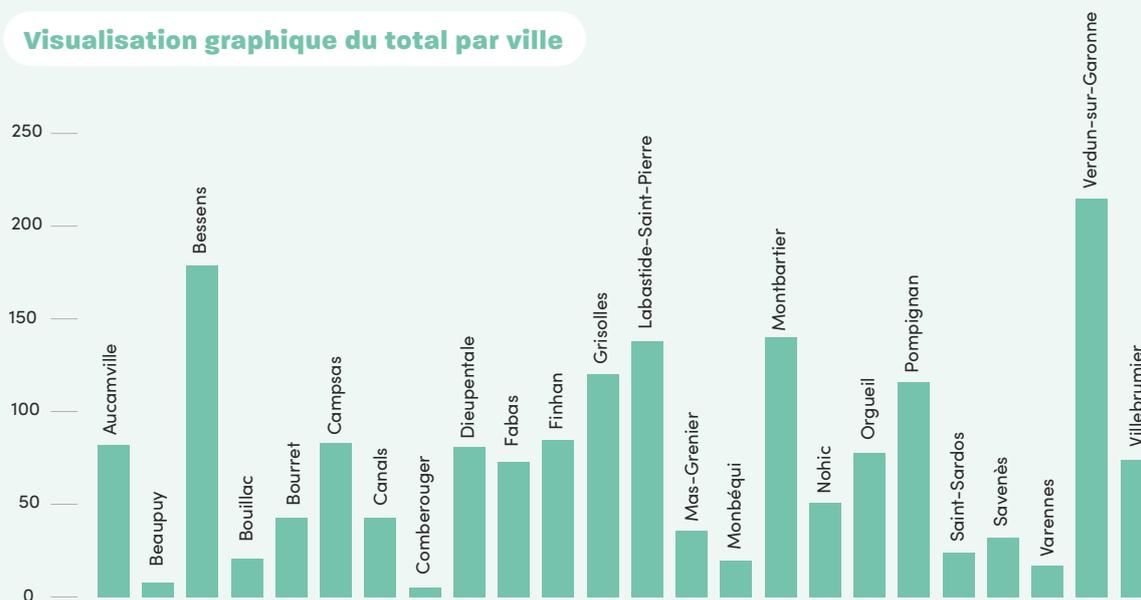
Verdun-sur-Garonne : Autorisations du Droit des Sols (ADS) \*

\* Service commun à destination des communes membres. La commune de Montech a décidé de se retirer du service mutualisé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### Nombre de dossier en 2021 (brut)

Commune	AT	CUb	DP	DPLot	DPMI	PA	PC	PCMI	Pdém	Total
Aucamville	2	10	5	2	37	0	7	19	0	82
Beaupuy	0	2	1	0	3	0	1	1	0	8
Bessens	0	48	10	28	28	2	13	50	0	179
Bouillac	1	0	3	0	5	1	3	8	0	21
Bourret	0	5	2	3	17	0	0	16	0	43
Campsas	1	8	2	3	23	4	15	27	0	83
Canals	0	3	0	10	16	1	0	13	0	43
Comberouger	0	0	0	0	2	0	2	1	0	5
Dieupentale	1	8	11	7	23	2	5	23	1	81
Fabas	0	3	3	5	11	2	5	44	0	73
Finhan	0	4	10	0	36	12	1	21	1	85
Grisolles	0	11	4	6	54	2	12	26	5	120
Labastide-Saint-Pierre	1	22	7	8	50	1	9	40	0	138
Mas-Grenier	0	3	1	0	16	0	4	10	2	36
Monbéqui	0	2	4	2	2	1	4	3	2	20
Montbartier	0	9	2	15	42	4	8	58	2	140
Nohic	0	3	5	7	20	3	6	6	1	51
Orgueil	2	7	1	9	32	1	4	22	0	78
Pompignan	0	7	3	4	25	3	8	65	1	116
Saint-Sardos	1	5	1	0	12	1	2	2	0	24
Savenès	0	1	2	0	17	2	3	7	0	32
Varennes	0	0	0	4	7	0	0	6	0	17
Verdun-sur-Garonne	5	14	16	14	79	4	26	57	0	215
Villebrumier	2	5	5	9	21	4	8	18	2	74
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>180</b>	<b>98</b>	<b>136</b>	<b>578</b>	<b>50</b>	<b>146</b>	<b>543</b>	<b>17</b>	<b>1764</b>

### Visualisation graphique du total par ville



**Partie 3**

**Projets menés en 2021**

**LE SERVICE PLANIFICATION**

✓ **PLUI-H 25**

Les études d'élaboration du PLUi-H ont débuté en 2019, avec notamment l'élaboration du diagnostic, préalable à l'élaboration du PADD (projet d'aménagement et de développement durables) du territoire. Les ateliers d'élus et de concertation publique prévus en 2020 et 2021 ont été ajournés en raison de la pandémie. Cependant, des webinaires ont été mis en place pour les élus afin de maintenir le lien sur ces sujets complexes et profiter de ces temps pour aborder des thématiques et questionnements divers.

✓ **PLUI 12 (12 communes de l'ex CCTGV)**

Le conseil communautaire avait décidé fin novembre 2019 de reprendre les études afin :

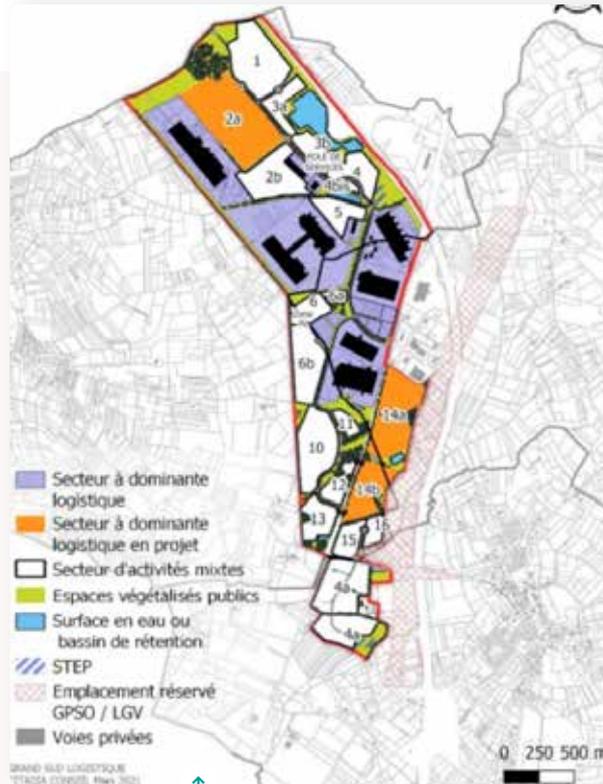
- + de tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées (PPA),
- + de tenir compte de l'examen des observations du public,
- + d'intégrer certains projets qui ont émergé depuis le 1<sup>er</sup> arrêt du projet,
- + de compléter son évaluation environnementale.

La seconde version du projet de PLUi12 a été arrêtée en juillet 2021, après avoir approuvé le bilan de la concertation publique. Il a ensuite été soumis à l'avis des différents services dont la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) et l'autorité environnementale, la MRAe (Mission régionale de l'autorité environnementale), ainsi qu'aux personnes publiques associées (PPA).

L'enquête publique a débuté le 1<sup>er</sup> décembre 2021 et la commission d'enquête remettra son rapport à la Communauté de communes début 2022.

**2021 service planification**  
→ **EN CHIFFRES**

- 4** procédures d'évolution de PLU communaux
- 2** PLU intercommunaux en cours d'élaboration
- 1** modification de ZAC



Plan d'aménagement de la ZAC Grand Sud Logistique 2021

✓ **Modification de la ZAC Grand Sud Logistique**

Le dossier de création modifié a été approuvé en janvier 2021. Le dossier de demande d'autorisation environnementale unique a été finalisé en septembre 2021 et les services du Préfet ont débuté la phase de consultation. L'enquête publique a débuté le 7 décembre 2021.

✓ **PLU communaux**

La révision du PLU de Finhan initiée en 2018 s'est poursuivie et l'arrêt du document a été prononcé le 16 décembre 2021. La consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) a été lancée en fin d'année. La modification du PLU de Bourret s'est achevée en fin d'année 2021. De nouvelles modifications de PLU (Comberouger, Montbartier) ont démarré au 2<sup>e</sup> semestre 2021.

✓ **Documents supra ou limitrophes**

La Communauté de communes participe activement aux ateliers de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Nord Toulousain, ainsi qu'à la révision du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage (SDAGV). Enfin, suite à la promulgation de la loi Climat et Résilience (LCR) d'août 2021, une analyse des conséquences en terme d'urbanisme a été menée.

✓ **Autres activités**

Le POS de Grisolles a été remis en vigueur suite à l'annulation du PLU par le tribunal administratif en mai 2021.

- + 11 mises à jour des annexes des PLU ont été faites (périmètre de Droit de Préemption Urbain (DPU), Monuments Historiques, ou annexes sanitaires).
- + 19 DIA ont été traitées.

Enfin, une requête demandant l'abrogation du PLU de Canals a été déposée en justice par des administrés.

**Projets menés en 2021****LE SERVICE AUTORISATIONS  
DU DROIT DES SOLS (ADS)****✓ Ajustement de la convention  
relatif au service commun**

Afin de répondre aux requêtes des communes (meilleure maîtrise des délais, allègement des pièces complémentaires), des propositions d'évolution de la convention ont été étudiées et validées en conseil communautaire en juin 2021.

**✓ Préparation de la Saisine  
par Voie Électronique (SVE)  
et de la dématérialisation de  
l'instruction**

Tout au long de l'année 2021, le service a préparé la modernisation du service. Le service E-Permis, permettant d'effectuer des dépôts de demandes d'urbanisme dématérialisées auprès de sa mairie, sera fonctionnel pour les pétitionnaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ; des tests ayant été effectués avec des professionnels (géomètre, notaire) sur la commune de Montbartier courant 2021. Le raccordement à PLAT'AU (plateforme dématérialisée de l'État) des mairies et du Ci-Sud (centre d'instruction) a également été effectué. Cette plateforme permettra les échanges de pièces et d'avis entre les différents services intervenants dans l'instruction des autorisations d'urbanisme.

**✓ Continuité du service – choix  
d'un prestataire extérieur**

Compte tenu de la forte augmentation du nombre de dossiers déposés et confrontée de la difficulté à recruter, la CCGSTG a fait le choix de lancer mi 2021 un marché de prestation d'instruction pour venir en complément des agents. 255 dossiers lui ont été confiés.

**2021 service ADS  
→ EN CHIFFRES**

24 documents  
d'urbanisme diffé-  
rents à appliquer

1 764 dossiers  
instruits

1 439 actes  
pondérés

Partie 3

# – Le service énergie climat et mobilité

Implantation géographique : Labastide-Saint-Pierre



## Projets menés en 2021

### ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR)

✓ La Communauté de communes est lauréate de l'appel à projet régional « Collectivité pilote pour le développement de projets d'envergure d'énergie renouvelable » depuis novembre 2019.



Cette candidature financée par l'Ademe et la Région a permis en 2021 :

- + d'organiser des visites pour sensibiliser les élus :
  - **14 juin 2021** : Grenade (31), visite d'une installation de géothermie,
  - **17 juin 2021** : Albret communauté (47), découverte d'un site de méthanisation, d'agrivoltaïsme, et montage d'une SEM énergie ,
  - **23 juin 2021** : Martel (46), visite d'une chaufferie bois.
- + de conduire une étude pour définir une feuille de route programmatique des projets ENR à développer après analyse des potentiels des différentes filières : éolien, photovoltaïque, géothermie, méthanisation, bois énergie. La stratégie de déploiement du mix ENR vise à être territoire à Energie positive en 2040. Après plusieurs ateliers d'élus et visites de sites, elle a été validée par le conseil communautaire en septembre 2021.

GWh/an	2026	2030	2040
PV "à choisir"	119	167	167
PV sites pollués	8	8	8
PV toiture	52	52	52
Eolien	39	59	59
Méthanisation	7	21	36
Bois-énergie	19	25	30
Géothermie	3	6	11
Solaire thermique	0	1	1
<b>Total</b>	<b>247</b>	<b>338</b>	<b>364</b>

Traduction en 2040, on aura :

- PV au sol en agrivoltaïsme et/ou friches agricoles (140 MW)
  - Potentiel exploité en priorité (fini avec Parc PV Montbartier)
  - Bâtiments et ombrières, notamment sur GSL, et sur serres (80 ha)
  - 6 éoliennes Garonne Canal d'ici 2026 + à terme 3 nouvelles éoliennes
  - 1 gros méthaniseur ou plutôt 5/6 petits méthaniseurs
  - 150 bâtiments soit 7 à 8 chaufferies par/ an
  - 18 projets à réaliser, chacun 2 X l'EPHAD de Villebrumier
- + d'être accompagné par EC-LR pour définir une gouvernance locale et financière : des formations ont été dispensées aux élus et cadres de la collectivité pour mieux comprendre les enjeux de la mise en place d'une stratégie financière et de gouvernance au cœur des ENR. A ce titre, la collectivité a communiqué sur le premier financement citoyen porté par la coopérative citoyenne ENERCIT sur le territoire (réalisation de la toiture photovoltaïque de la papeterie de Montech) : collecte recherchée de 70 000€ citoyens pour réaliser un investissement de 300 000€
- + De lancer la 1<sup>re</sup> action de la feuille de route : Préparation de l'Appel à manifestation d'intérêt pour une grappe de toitures publiques photovoltaïques : une des premières actions concrètes pour mettre en œuvre cette feuille de route ENR est le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI). Cet outil permet à plusieurs collectivités de se regrouper et de consulter les développeurs pour installer sur toiture ou ombrière de parking de sites publics du photovoltaïque. 7 communes et la communauté de communes se sont donc regroupées et lancées dans ce 1<sup>er</sup> AMI. Pour valider le choix des toitures et affiner le dossier de consultation, des études de faisabilité (étude d'opportunité par le Syndicat Départemental d'Énergies et étude du coût de raccordement par Enedis) ont été menées sur fin 2021. L'AMI sera publié sur 2022.

### 2021 Énergies renouvelables → EN CHIFFRES

**36 389 kWh** produits (entre septembre 2020 et septembre 2021) grâce au photovoltaïque de la Maison Intercommunale de l'Enfance (Verdun/Garonne)

**4 105€** de recettes générés



**Projets menés en 2021**

**CLIMAT**

✓ **Programme Watty pour faire des économies d'énergie et d'eau**

360 personnes/an doivent être sensibilisées aux éco-gestes. C'est un objectif du Plan Climat. En 2020/2021, la Communauté de communes a déployé ce programme au sein de 5 écoles du territoire pour un montant de 11 880€. Ainsi, ce sont 22 classes, 548 élèves et 66 ateliers qui se sont déroulés. Une élève de Montbartier a remporté un prix du concours artistique national.

✓ **Déploiement du Guichet Unique de la Rénovation Énergétique (GURE)**

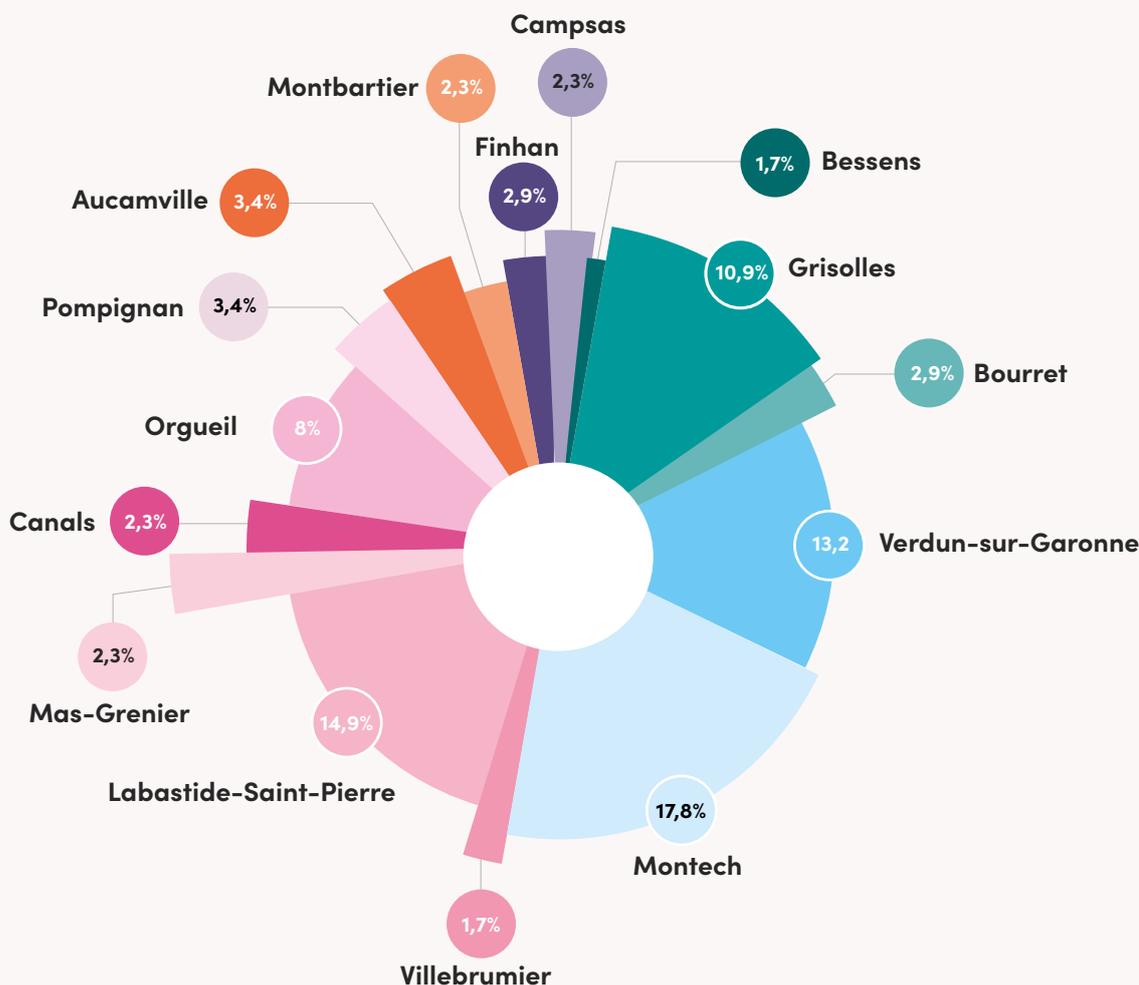
Le Plan climat fixe un objectif de 120 rénovations de logement par an. En 2021, et afin d'atteindre cet objectif, le conseil à la rénovation énergétique des logements porté par le CAUE 82 s'est déployé dans 4 communes

du territoire (Grisolles, Labastide St-Pierre, Montech, Verdun/Garonne – 2 communes en 2020). **417 RDV ont été ouverts pour les habitants. 308 ont été pourvus.**

Ces RDV ont généré l'octroi de 12 aides intercommunales pour la rénovation énergétique (soit 12 000€), générant un chiffre d'affaires de 215 k€, et permettant d'économiser 140k KWheq/an et 26.7 TeqCO2/an (depuis 2019, cette aide locale a permis de générer un chiffre d'affaires de 427 k€, de baisser les consommations de 379k KWheq/an et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre 81 T eq Co2.

**L'équivalence de cette baisse est 4 348 jours de chauffage au gaz ou 419 689 km en voiture évités ou 435 484 km en avion évités.** (source : [www.monconvertisseurco2.fr](http://www.monconvertisseurco2.fr).)

**Répartition des projets par commune**



Partie 3



✓ **Actions de mobilisation des élus (appel à projet Mobelus Acteurs soutenu par l'ADEME Occitanie)**

Aujourd'hui un français émet en moyenne 10 T de Co2, responsable du changement climatique. L'objectif est de passer à 2T d'ici 2050. Le plan climat est fait pour ça !

+ **Atelier fresque du climat en juillet 2021 :**  
Destinée aux membres de la commission Energie Climat et aux référents « Développement Durable » des communes, cet atelier a réuni 7 élus le 12 juillet 2021. L'objectif était d'appréhender les causes et conséquences des changements climatiques afin d'intégrer les enjeux et de se doter des moyens d'agir.



Atelier fresque du climat en juillet 2021



Atelier 2T pour Agir

+ **Atelier 2T pour Agir**

Dans la poursuite de la fresque du climat, les élus ont poussé leur réflexion sur les actions à engager pour atteindre les objectifs de baisse de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre. Cet atelier s'est déroulé le 11 octobre 2021 et a rassemblé 6 élus du territoire.

En 2021, Grand Sud Tarn-et-Garonne a par ailleurs signé une convention avec l'association Campagnes Vivantes 82 pour œuvrer sur la plantation et le reboisement. Ce partenariat répond à l'un des enjeux du Plan Climat.

En 2021, la CCGSTG, via le plan climat, a également signé la convention de soutien du Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par la chambre d'agriculture.

✓ **Enfin, d'autres actions ont été menées :**

- + Modification du règlement écochèque à l'automne 2021
- + Rapport Terristroy à destination des communes
- + Travail avec le SDE 82 pour le marché groupé d'achat d'électricité
- + Élaboration du bilan annuel du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

**Les élus ont poussé leur réflexion sur les actions à engager pour atteindre les objectifs de baisse de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre**

**2021 climat**  
→ **EN CHIFFRES**

12 aides octroyées pour la rénovation énergétique des logements permettant d'économiser **140 k KWheg/an** et **26.7 TeqCO2/an**

548 élèves de 5 écoles sensibilisés aux éco-gestes



## MOBILITÉ

### ✓ Loi d'Orientation des Mobilités

Dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), la Communauté de communes devait faire un choix sur la prise de compétence mobilités avant le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Après débat, le conseil communautaire a délibéré pour ne pas prendre la compétence. La Région est donc l'Autorité Organisatrice de la Mobilité Régionale et Locale en lieu et place de la Communauté de communes. Une collaboration étroite s'est installée entre les deux collectivités pour favoriser l'écomobilité sur le périmètre intercommunal et répondre aux objectifs du Plan Climat-Air-Energie Territorial intercommunal. Une nouvelle ligne de bus a d'ailleurs été ouverte en 2021 : la ligne 388 reliant Verdun et Blagnac via Grenade.

Pour la deuxième année consécutive, la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne a obtenu le label écomobilité de l'ADEME. Ce label repose sur un engagement volontaire des collectivités à mettre en place des actions sur le thème de la mobilité durable (promotion de l'usage du ferré, du covoiturage et des modes actifs). La Communauté de communes a également accompagné la commune d'Orqueuil dans la labélisation.



Sur 2021, la stratégie « mobilités » a été actualisée pour tenir compte des évolutions législatives et technologiques.

Les études de maîtrise d'œuvre pour réaliser les 7 aires de covoiturage intercommunales ont démarré. Le groupement Urbactis/ToutEstPaysage/Cyrille Bonnet Architectes-Urbanistes et Axe Ingénierie a été retenu. La phase « Projet » des 4 premières aires (Aucamville, Dieupentale, Campsas et Verdun-Sur-Garonne) était en cours de finalisation fin 2021. Le montant prévisionnel des 4 aires au stade de l'avant-projet définitif est de 466 k€ HT.

Parallèlement aux phases d'études, la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne a sollicité des financements. Le site de Grisolles (tranche optionnelle) a été lauréat d'un appel à projets d'État. La Communauté de communes a également obtenu l'accord de la Région pour organiser des points d'arrêts des lignes régulières LiO sur la majorité des futurs sites. Le conseil communautaire a autorisé les acquisitions foncières (finalisation des achats sur 2022). Enfin l'entretien des sites sera assumé par la communauté de communes et les communes en fonction des compétences qu'elles assument.

Afin de développer le vélo sur le territoire, la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne a obtenu des financements de la part de l'ADEME (AVELO2) et du Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne pour réaliser un schéma cyclable intercommunal.

## 2021 mobilité → EN CHIFFRES

Gestion de 3 pôles d'échanges multimodaux des gares et de 2 transports à la demande (TAD)

2<sup>e</sup> année de labellisation consécutive de la Communauté de communes par l'ADEME en écomobilité

4 aires de covoiturage intercommunales en phase étude opérationnelle

Les subventions obtenues atteignant 65% du coût d'étude, la Communauté de communes choisira un bureau d'études en 2022.

La CCGSTG a accompagné en 2021 la Commune de Dieupentale concernant l'aménagement cyclable entre le centre-bourg et le Pôle d'Échange Multimodal de Dieupentale.

Une étude a été lancée pour restructurer l'offre actuelle du Transport à la Demande. En lien avec la Région, une enquête a été menée durant l'été 2021 auprès des habitants et des élus pour alimenter le diagnostic mobilité. L'étude se poursuivra en 2022.

À noter que le réseau actuel a été fréquenté par 318 voyageurs (263 pour le Transport À la Demande (TAD) du Marché de Verdun et 55 pour le TAD du Marché de Montauban). La régie de recette concernant le TAD de Verdun-sur-Garonne a été reprise en interne.

Enfin, le service a travaillé en lien avec le service des Ressources Humaines pour lancer au 1<sup>er</sup> janvier 2022 le Forfait Mobilités Durables. Il s'agit d'une indemnité annuelle valorisant, sous conditions, les déplacements vertueux des agents.



Le site pour la future aire de covoiturage de Verdun-sur-Garonne

Partie 3

## — Les services techniques et voirie

Implantation géographique : Labastide-Saint-Pierre

### Projets menés en 2021

✓ **4 opérations prioritaires sur 2021 ont été suivies :**

- + site touristique de la pente d'eau à Montech avec la réception des travaux et la mise en service des ouvrages (Office de tourisme intercommunal et péniche).
- + aire des gens du voyage : bouclage des études (1<sup>er</sup> semestre), consultation des entreprises (Juin à octobre) et phase de préparation de chantier (fin d'année).
- + rénovation et extension du pôle de Dieupentale avec l'élaboration du programme et la mise en place du maître d'œuvre (1<sup>er</sup> semestre), lancement des études (phase ESQUISSE).
- + base de loisirs de Saint-Sardos avec la finalisation du programme et la procédure de concours de maîtrise d'œuvre.



Camion du service voirie

### SERVICES TECHNIQUES ET VOIRIE (COMMUN)

✓ **Professionalisation et amélioration du suivi des interventions**

Une modernisation du suivi des interventions des services techniques et voirie a été menée tout au long de l'année 2021 :

- + mise en place d'un logiciel de suivi des interventions : formation des agents, création de l'arborescence.
- + mise en place des demandes d'intervention en ligne : organisation des validations, création du workflow et des comptes.
- + mise en place du lien entre le logiciel des services techniques et le logiciel finances, permettant des engagements directs par les services techniques (gain de temps côté comptabilité).

Bilan de ce suivi pour 2021 :

	Nb d'interventions	Dont via e-ata	Nb « terminées »
Services techniques	458	261	262
Voie	221	0	195

✓ **Les stratégies de gros entretien des patrimoines**

Un diagnostic de l'état de tous les patrimoines (bâti, routier et ouvrages d'art) a été finalisé. Il a été mis sur le SIG (Système d'Information Géographique) pour la voirie. Afin de définir les stratégies de gros entretien, le CODIR, les vice-présidents et les membres des commissions climat-bâtiments et voirie ont travaillé pour définir les critères de priorisation. Ce travail sera finalisé sur 2022 en parallèle de la feuille de route.

✓ **Renouvellement du parc de véhicules**

L'achat d'un tribenne voirie, d'un poly-benne pour les services techniques et de 2 véhicules électriques pour les agents (139 k€ TTC au total) concrétisent la fin du renouvellement du parc roulant entamé en 2018. En 4 ans, l'ensemble du parc a été remis à niveau. Ces nouveaux véhicules permettent à la fois de faciliter le travail manuel des agents (sécurité, gestes et postures - grâce au tribenne et poly-benne) et de contribuer aux objectifs du Plan Climat (carburant plus propre).

✓ **Sécurité**

Les premières actions du Document Unique ont été mises en œuvre (trousses de secours dans chaque véhicule et bâtiments, vestiaires des agents d'entretien, masque de protection pour la peinture, masque de soudage, écran de protection pour la soudure, équipement des postes de travail des agents de bureau). La plus importante a été la mise en place d'un algéco équipé de toilette et de climatisation à la médiathèque de Campsas pour un montant de 9 339€ TTC. Des fiches de contrôles inopinés ont été élaborées avec les chefs d'équipe pour assurer une sensibilisation la plus fréquente possible auprès des agents de terrain.

Extension de la médiathèque de Campsas



**Projets menés en 2021**

**SERVICES TECHNIQUES**

✓ **Ménage**

Les protocoles sanitaires liés à la Covid ont généré 520 heures complémentaires.

✓ **Travaux réalisés en régie (bâtiments et espaces verts)**

Internalisation pour la première année complète de l'entretien des gares (4 passages/an), des sentiers de randonnées sur la partie Est du territoire (3 passages/an), des ruisseaux/actions GEMAPI et de l'ensemble des toites (crèches, pôles, MIE, abbaye de Grand Selve)

Le site de la pente d'eau inauguré, son entretien sur la période estivale comme en hors saison a été assuré en régie par le recrutement d'un agent dédié.

Les services techniques sont venus en renfort pour l'encadrement des Jardins d'insertion du Tembourel (pôle politiques sociales) : sur 2021, le chef d'équipe a encadré 4 agents sur 15 jours ouvrés.

Enfin, de nombreuses autres prestations ont été menées en régie sur 2021. On peut citer la zone humide de Sépat à Campsas, réfection des peintures des crèches de la Labastide-Saint-Pierre et Verdun-sur-Garonne, pose du grillage au jardin potager de la crèche de Villebrumier, pose de la clôture au Pôle de Verdun, remplacement des blocs de sécurité défectueux de l'ensemble des bâtiments intercommunaux, etc.

✓ **Travaux réalisés par des entreprises**

Depuis la fusion des précédentes intercommunalités, un travail d'harmonisation et de mise en conformité du patrimoine se déploie. 2021 a été la première année de la mise en place effective d'un marché de contrôles réglementaires harmonisés sur l'ensemble des sites. Le suivi des levées des réserves issues de ces contrôles est assuré. Au-delà des contrôles réglementaires désormais opérationnels, les services techniques ont travaillé sur 2021 au lancement d'un marché maintenance/entretien CVC (Chauffage, Ventilation, Climatisation).

Enfin, 2 thématiques sont devenues prioritaires :

✓ **Mise en œuvre des travaux de sécurité du document unique** : le diagnostic structure de l'école musicale de Grisolles (et l'organisation des travaux de toiture qui en découle) ainsi que le diagnostic termites du pôle de Verdun (pas de travaux préconisés) ont été réalisés

✓ **Mise en œuvre de travaux de performance énergétique du PCAET** : la toiture de la médiathèque de Grisolles a été refaite avec isolation du plafond (24 600€ TTC) afin d'améliorer l'enveloppe thermique. (La porte d'entrée et un volet roulant ont également été changés pour un montant de 5 300€TTC).



Entretien des sentiers de randonnée

Isolation du plafond de la médiathèque de Grisolles



Réfection des peintures des crèches de Labastide-Saint-Pierre



**2021 services techniques**  
→ **EN CHIFFRES**

gestion d'une **quarantaine** de bâtiments et **13 000 m<sup>2</sup>** de patrimoine bâti

entretien en régie de **124 km** de sentiers de randonnée (partie Est du territoire)

entretien de **3** parkings de gare

Partie 3

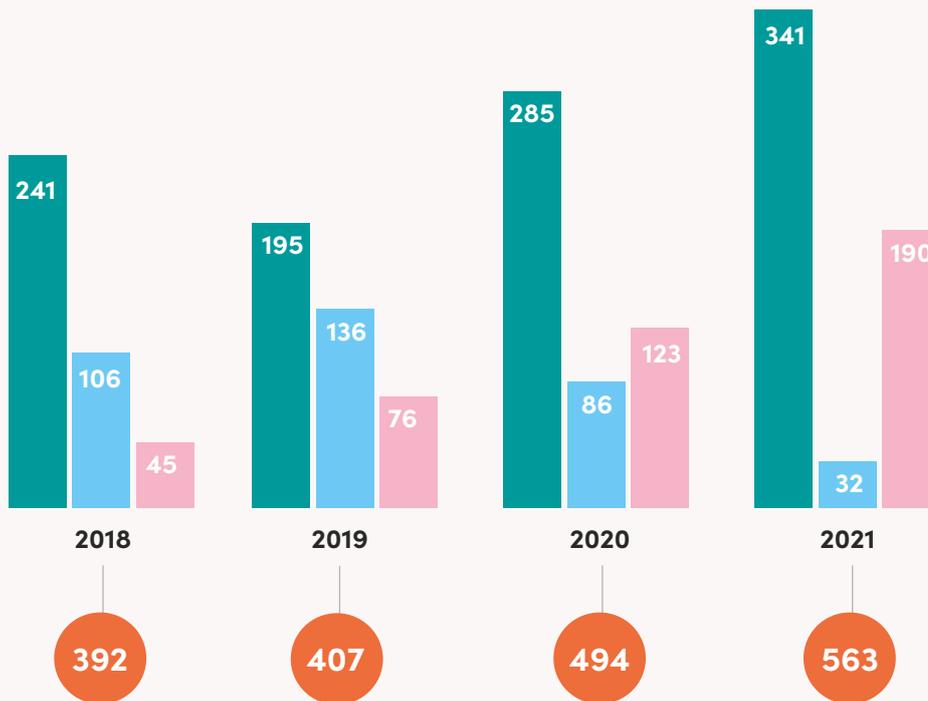
Projets menés en 2021

SERVICES VOIRIE

✓ **Gestion du domaine public** : comme l'illustre les « chiffres clés », le nombre de dossier liés à l'urbanisme ainsi que le nombre de permissions de voirie a très nettement augmenté ces 2 dernières années (comme les chiffres ADS) : +25% (en 2020) et +43% (en 2021).

Sur le territoire des communes relevant de la compétence du syndicat SMAG pour le service public d'assainissement non collectif, un travail de simplification de la procédure SPANC a été menée avec le syndicat. 10 avis de principe ont été émis selon cette nouvelle méthode sur la fin de l'année.

Évolution du nombre de dossiers



2021 service voirie  
→ EN CHIFFRES

- 632 km de voirie
- 341 permissions de voirie
- 32 avis de consultation (SDE 82)
- 190 avis d'urbanisme (PA, PC)

- Permissions de voirie
- Avis de consultation (SDE82)
- Avis urbanisme (PA, PC...)
- Total

### ✓ Travaux réalisés en régie

Il a été employé plus de 328 tonnes de grave émulsion pour assurer le bouchage des nids de poules sur tout le territoire intercommunal et près de 244 tonnes d'émulsion de bitume ont été répandues avec le PATA. Un relevé des jauges, l'entretien des accotements des ouvrages et de la signalisation verticale ont été réalisés.

### ✓ Travaux réalisés par des entreprises

La collectivité a commandé pour plus de 570 k€ TTC de **travaux de voirie** sur l'ensemble du territoire (confortement de la VC2 Route de Beaumont à Bouillac par enrochement pour 26 k€, enrochement de la berge du ruisseau de la Dère à Beaupuy et démolition et reconstruction du ponceau chemin des Palanques à Bessens, etc.).

Les travaux de confortement de la route de Fronton à Pompignan ont été réalisés pour un montant total de plus de 91 k€.

267 k€ (¼ en fonctionnement et ¾ en investissement) ont été investis dans les fossés (curage, reprofilage du fil d'eau...) permettant d'améliorer la gestion hydraulique des eaux pluviales.

### ✓ Pont de Bessens

Le pont de Bessens a demandé une attention toute particulière, cet ouvrage étant suivi par la Préfecture. 6 réunions ont été organisées sur 2021 sous l'égide des services de l'État pour s'assurer du bon déroulé de ce dossier. L'ensemble des études de faisabilité (levés topographiques, études géotechniques avant-projet et jusqu'au niveau PRO G2, diagnostic amiante, comptage véhicules) avec accompagnement du CEREMA, puis les études opérationnelles avec un marché de maîtrise d'œuvre ont été suivies pour un coût total de plus de 65 K€. L'objectif d'une consultation des entreprises et des travaux sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022 est toujours tenu.

Une instrumentation du pont actuel a de plus été installée (29 k€) : les capteurs posés suivent les déformations au passage du trafic et peuvent déclencher des alertes.

### ✓ Autres ouvrages

19 ponts ont été équipés de jauges pour suivre l'évolution des pathologies dans le temps (23 k€ TTC)

Les **travaux liés à la sécurité (dits mentions S)** ont été programmés en priorité : dépose et pose garde-corps, création longrines, etc. (82 k€)

D'autres travaux sur **ouvrages d'art** (des remplacements de buses pour plus de 21 k€, la reprise d'un ponceau à Bessens pour 33 k€) ont été suivis.



**Travaux de confortement de la route de Fronton à Pompignan**



**Pose de garde-corps**



**Partie 4**

# L'environnement

# Le pôle

## environnement

**Implantation géographique :** Dieupentale

**Le pôle environnement est au quotidien aux côtés des administrés par la mise en œuvre des choix politiques dans les compétences intercommunales suivantes :**

- collecte des ordures ménagères et des emballages accompagnée :
  - d'actions d'information de la population sur la gestion des déchets et les règles de tri,
  - de la mise à disposition de points de tri,
  - de l'exploitation d'un réseau de déchetteries,
  - du développement de services pour réduire la production de déchets (vente de composteurs et initiation au compostage, broyage des branches à domicile).
- gestion et restauration des cours d'eau, préservation des zones humides et réduction du risque inondation en lien avec les partenaires œuvrant dans le même bassin versant.
- vérification des installations d'assainissement non collectif (à créer ou existantes) et le conseil aux usagers du SPANC.

**2021 environnement**

→ **EN CHIFFRES**

**45** agents

**180** foyers équipés d'un composteur individuel

**1** composteur partagé en centre bourg et **2** en établissement

**220** interventions du service broyage des déchets au domicile des particuliers

**320** heures de broyage

**242** contrôles SPANC



### – Le service déchets

Au sein de la Communauté de communes, la totalité des compétences liées à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés sont assurées par le pôle environnement. La CCGSTG n'est rattachée à aucun syndicat de traitement.

Elle assure en régie :

- la prévention et sensibilisation à la réduction et au tri des déchets
- la communication et information auprès du public
- la collecte de l'ensemble des déchets ménagers et assimilés
- la gestion des déchetteries
- le transport vers les sites de traitement
- la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés (opérations de tri, de stockage, de traitement) – sont quant à elles réalisées par des entreprises en prestation.

### QU'EST-CE QUE LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA) ?

Les déchets ménagers et assimilés regroupent : les ordures ménagères résiduelles (sac poubelle), les déchets ménagers collectés séparément (collectes sélectives multimatériaux, verre, papier) des ménages et des collectivités, les déchets des activités économiques collectés par le service public, et les déchets collectés en déchetterie.

### QUEL EST LE MODE DE COLLECTE AU SEIN DE LA CCGSTG ?

La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables se fait majoritairement en porte-à-porte dans des bacs individuels. Dans certaines zones de centres-bourgs, ces deux flux peuvent également être collectés soit en point d'apport

volontaire, soit en sacs en porte à porte, dans l'attente de la mise en place de point d'apport volontaire (PAV). La collecte des emballages en verre et celle des papiers recyclables sont, quant à elles, faites, en apport volontaire sur l'ensemble du territoire de la CCSGTG.

### BUDGET

#### Dépenses de fonctionnement :

- la collecte, 1<sup>er</sup> poste de dépenses (coût carburant + entretien matériel)
- la masse salariale, 2<sup>e</sup> poste de dépenses

#### Dépenses d'investissement : renouvellement du parc

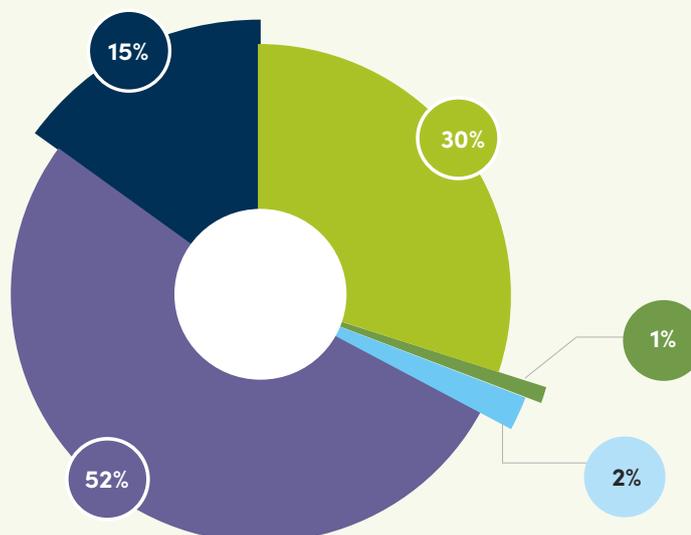
**Recettes :** TEOM, Redevance spéciales, soutiens financiers des éco-organismes variant en fonction de la qualité du tri.

### Structure du coût par poste de produits 2021

	Produits en €	%	Référentiel national 2019
Ventes de produits ou d'énergie (verre, papiers, emballages, matériaux DT ...)	350 k€	30%	29%
Prestations à des tiers (accès déchetterie Reyniès habitants Reyniès)	13 k€	1%	3%
Autres produits (composteurs, pass déchetterie, reprise bacs roulants ...)	20 k€	2%	2%
Soutiens (CITEO...)	599 k€	52%	55%
Aides (ADEME, Région)	179 k€	15%	10%
<b>Total produits matrice en €</b>	<b>1162 k€</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### Postes de recettes

- Soutiens
- Ventes de produits ou d'énergie
- Aides
- Autres produits
- Prestation à des tiers



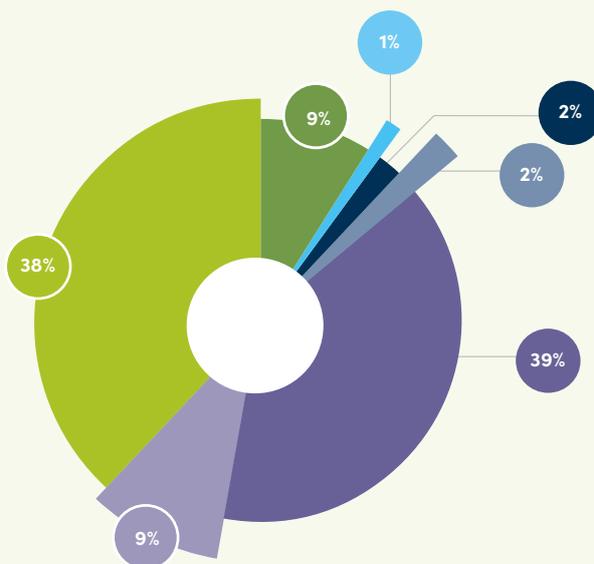


**Structure du coût par poste de dépenses 2021**

	Charges en k€HT	%	Référentiel national 2019
Structure	455 k€	9%	7%
Communication	36 k€	1%	1%
Prévention	123 k€	2%	1%
Précollecte (PAV...)	105 k€	2%	5%
Collecte	1 906 k€	39%	37%
Transfert/transport	426 k€	9%	8%
Traitement	1 889 k€	38%	40%
<b>Total charges matrice en k€HT</b>	<b>4 941 k€</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**Postes de charges**

- Structure
- Communication
- Prévention
- Précollecte
- Collecte
- Transfert/Transport
- Traitement



**Coûts aidés**

Coûts aidés en € HT/hab./an	Tous flux	OMR	Verre	Recyclables hors verre	Déchetteries
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	87€HT/hab.	50€HT/hab.	0€HT/hab.	16€HT/hab.	18€ HT/hab.

Coûts aidés en € HT/tonne	Tous flux	OMR	Verre	Recyclables hors verre	Déchetteries
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	161€HT/t	245€HT/t	13€HT/t	250€HT/t	82€ HT/t



**L'EXPLOITATION**

La collecte des ordures ménagères et assimilés, est réalisée en régie sur l'ensemble du territoire depuis 2019. Sur le territoire de la Communauté de communes, il existe deux modes de collecte :

- la collecte en porte à porte (PAP) qui est réalisée pour la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR), avec 28 tournées par semaine et 14 tournées en collecte sélective (CS) (emballages).
- la collecte en Point d'Apport Volontaire (PAV) pour 8 sites de conteneurs semi-enterrés d'apports volontaires pour les OM et la CS, ainsi que la collecte des colonnes aériennes pour le verre (177) et le papier (76) sur l'ensemble du territoire.

2021	OMR - PAP	CS -PAP	Verre - PAV	Papier -PAV	OM - AV	CS - AV
Nb tournées /semaine	28	14	0.33	0.25	2	2
Nb agents / équipage	2	2	1	1	1	1



Partie 4

Projets menés en 2021

**SERVICE DÉCHETS**

✓ **Renouvellement du marché traitement des déchets au 1<sup>er</sup> juillet 2021**

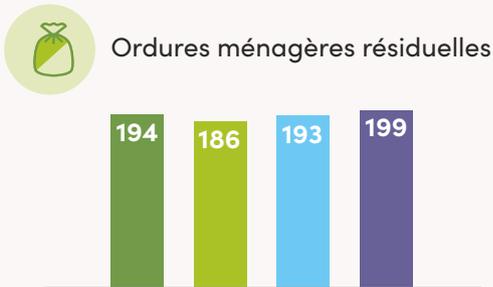
Augmentation des coûts de traitements couplée à l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)

**Tonnages**

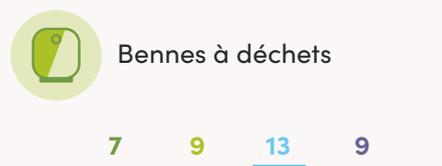
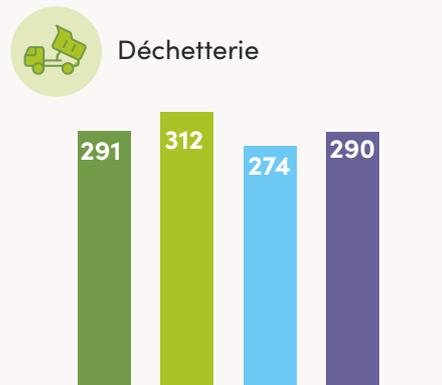
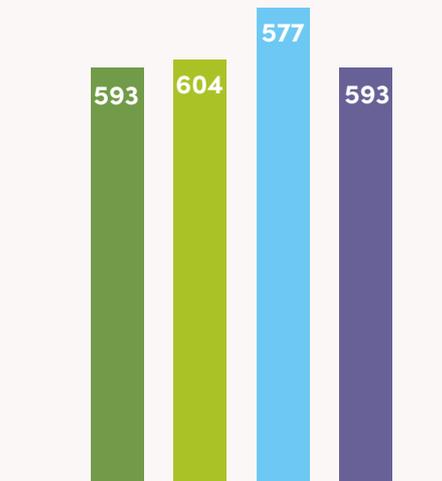
Les tonnages collectés en ordures ménagères sont en augmentation depuis 2020, cela s'explique en partie par le confinement et le télétravail plus régulier. En parallèle, le tonnage d'emballages est en très légère baisse, la question du tri est donc primordiale. Il convient d'accroître la sensibilisation au tri auprès du grand public et des scolaires.

● 2018 ● 2019 ● 2020 ● 2021

**Évolution des tonnages**  
ratio en kg/hab



**Évolution des déchets ménagers et assimilés** (ratio kg/hab)





**Inauguration des nouveaux camions.**  
Pôle environnement Dieupentale, 4 février 2021.

### ✓ **Renouvellement du parc de camions**

Pour mieux répondre à ses missions de collecte de déchets, et de transfert de ces déchets collectés vers les centres de traitement et/ou de valorisation, la Communauté de communes veille à assurer périodiquement le renouvellement de ses équipements. Deux nouvelles BOM (Bennes à Ordures Ménagères) et un nouveau poly-benne avec grue pour la collecte des déchets en points d'apport volontaire (papiers, verre...) ont été mis en service en 2021.

### ✓ **Facturation de la redevance spéciale**

En vertu de l'article L. 2333-78 du Code général des collectivités territoriales, la CCGSTG a décidé d'instaurer la redevance spéciale (RS) destinée à financer la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères. La RS est due par les professionnels (entreprises, commerces, artisans, administrations ou établissements publics) implantés sur le territoire communautaire, qui confient à la CCGSTG l'élimination de leurs déchets d'activité (les déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères et les emballages légers – collecte sélective).

Pour les professionnels, la redevance spéciale correspond à une rémunération du service public rendu par la collectivité (collecte et traitement). La RS est destinée à couvrir les charges supportées par la collectivité pour la gestion de ces déchets. Cela permet d'éviter de faire payer l'élimination des déchets non ménagers par les ménages et cela implique dans le processus, les producteurs de déchets non ménagers.

En France, la loi Grenelle 2 (2010) a instauré une obligation réglementaire de tri à la source des biodéchets pour les gros producteurs (+ 10 tonnes biodéchets/an) depuis 1<sup>er</sup> janvier 2016. Suite à la loi anti-gaspillage (2020), cette obligation est étendue à l'ensemble de la population et des professionnels d'ici fin 2023. La CCGSTG accompagne depuis 2018, les écoles et autres établissements qui le souhaitent pour réduire leur gaspillage alimentaire et valoriser leurs biodéchets en compostage de proximité.

### ✓ **Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)**

Le PLPDMA est un document réglementaire précisant les axes prioritaires pour atteindre les objectifs nationaux de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).

En réponse aux enjeux de gestion des biodéchets (obligation du tri à la source des biodéchets à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, 30% OMR), les priorités de la CCGSTG reposent sur des propositions de tri à la source des biodéchets pour l'ensemble des usagers. Cela répond à un des axes thématiques du PLPDMA qui est d'« éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets ».

### ✓ **Le compostage de proximité**

La Communauté de communes développe la pratique du compostage qu'il soit individuel, partagé en centre bourg ou en immeuble ou encore en établissement (EHPAD, lieux de restauration collective, ...).

En 2021, la Communauté de communes :

- + a organisé des **ventes de composteurs individuels** avec un temps de sensibilisation/d'échange sur la pratique du compostage. 180 foyers ont été sensibilisés au compostage et équipés en composteurs. En raison de la COVID, en début d'année, des distributions individuelles ont eu lieu puis les ateliers de sensibilisation avec un temps d'échange et de partage ont repris durant l'été : 10 ateliers ont pu être proposés.
- + a installé des **composteurs partagés** en centre bourg (Villebrumier), et dans des établissements (EHPAD Villebrumier, EHPAD Verdun).

Dans le but de développer mais surtout de pérenniser cette pratique et de bénéficier d'équipements adaptés, la collectivité est accompagnée par l'ADEME depuis fin 2017 avec un financement à hauteur de 50% des composteurs collectifs.

Ces actions sont à développer suite aux conclusions de l'étude biodéchets finalisée en novembre 2021.



**Installation d'un composteur partagé.**  
Villebrumier, mars 2021

Partie 4

✓ **Déchetteries :**

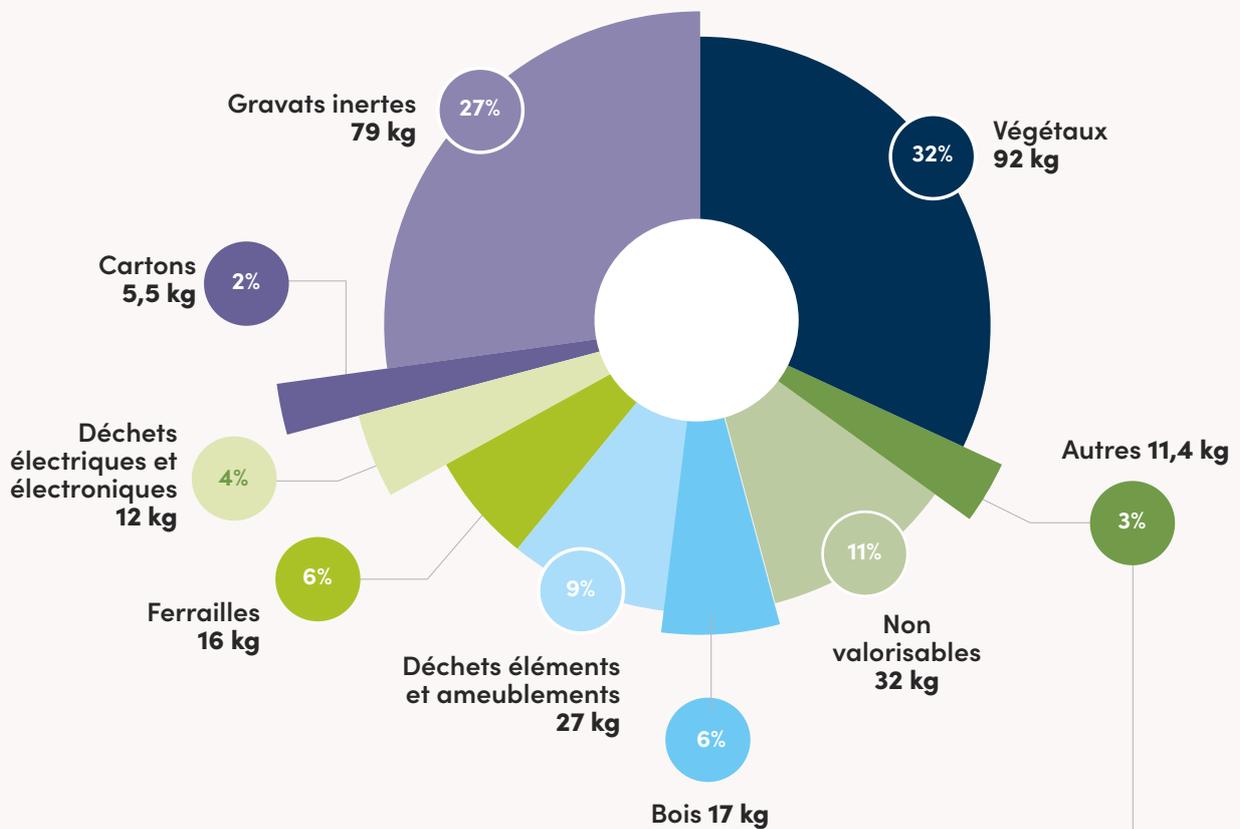
Dans un souci de valorisation, les déchetteries acceptent 12 catégories de déchets, le geste de tri de l'utilisateur est important. Certaines catégories de déchets comportent un grand nombre de filières.

+ La catégorie « petites filières haut de quai » regroupe 10 filières (huiles alimentaires, huiles minérales, textile, ampoules, piles, Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI) ...) qui ont des tonnages limités mais pour lequel il est important d'assurer le tri pour un traitement adapté.

- + La catégorie Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) comporte 19 filières
- + La catégorie Déchets Électriques et Électroniques (D3E) comporte 4 filières.

Pour ces catégories, le travail de tri de l'agent est primordial pour assurer la valorisation des déchets.

**Répartition des filières en déchetterie en 2021**  
en kg/an/habitant



**Dans la catégorie autres :**

1%	Plastiques rigides 3,9kg
1%	Petites filières haut de quai 3,4kg
1%	Déchets ménagers spéciaux 3,1 kg
0%	Pneus 1,1 kg

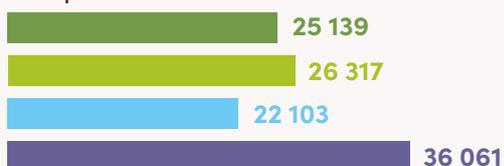


L'année 2021 est marquée par une hausse des fréquentation en déchetterie couplée d'une hausse des tonnages.

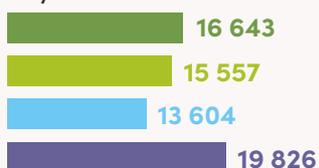
● 2018 ● 2019 ● 2020 (2 mois de fermeture) ● 2021

### Évolution de la fréquentation dans les déchetteries

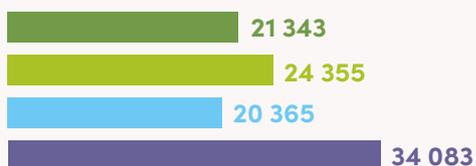
Dieupentale



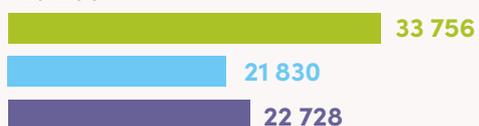
Reynies



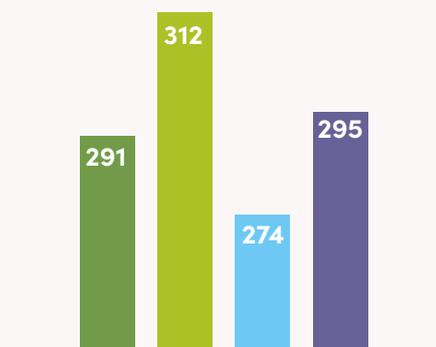
Verdun



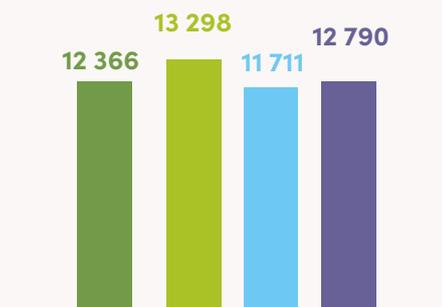
Montech



### Évolution des apports en déchetterie (ratio en kg/hab)



### Évolution des tonnages en déchetterie (en tonnes)



## Partie 4

### ✓ Le broyage de branches à domicile pour réduire les tonnages en déchetterie

Dans le cadre du PLPDMA, un des 9 thèmes est la prévention et la valorisation des déchets végétaux.

Le service de broyage de branches à domicile a été étendu à l'ensemble du territoire de la Communauté de communes après la fusion car il existait déjà sur les communes relevant du périmètre du SIEEOM. Ce service est proposé à l'ensemble des usagers mais également aux communes membres.

En 2021, 220 foyers ont pu profiter d'un rendez-vous de broyage à domicile. Une fois le rendez-vous programmé, un agent en charge du service de broyage à domicile intervient chez les usagers pour broyer les branches qui ont été taillées et rangées au préalable. Le broyat est laissé sur place pour un usage en paillage ou en compostage.

En 2021, les communes de Beaupuy, Monbéqui et Orgueil ont fait appel à ce service.

### ✓ La sensibilisation des publics

En réponse à l'axe « Sensibiliser les acteurs en faveur de la prévention des déchets » du PLPDMA, le pôle environnement de la Communauté de communes a participé et co-organisé différents événements en 2021 : « **Tous au compost** », « **Estivale des jeunes** », « **World Clean Up Day** », « **Semaine européenne de réduction des déchets** ». En 2021, la CCGSTG s'est adaptée au contexte de la pandémie en proposant aux habitants, dans le cadre de la manifestation « Tous au Compost » qui s'est déroulée du 27 mars au 10 avril 2021, en lieu et place des habituels ateliers, des vidéos pour répondre aux questionnements des habitants concernant le compostage : est-ce que tout le monde peut composter ?, Que puis-je mettre dans mon composteur ?, Que faire si j'ai des problèmes avec mon composteur ?, Quand puis-je utiliser mon compost ?

Le conseil municipal des jeunes de Grisolles organise les **estivales des jeunes** en fin d'année scolaire (vendredi 2 juillet), c'est l'occasion pour les jeunes de participer à de nombreuses activités toute la journée. Le pôle environnement de la CCGSTG était présent et a proposé différentes activités en fonction de l'âge : bérêt du tri, chamboule tout, jeu du ver, les différents déchets de la maison...

Le **World Clean Up Day** est la journée mondiale du nettoyage de notre planète, le 16 septembre 2021, les ambassadeurs du tri de la CCGSTG se sont mobilisés pour accompagner les organisateurs dans la préparation et la réalisation de ces journées de nettoyage (Montbartier et Montech).

### La Semaine Européenne de Réduction des déchets

a eu lieu du 20 au 28 novembre 2021. 5 ateliers à destination du Grand public ont été organisés et certains en partenariat avec le Centre social Arc en Ciel. Plusieurs thématiques ont pu être abordées : apprendre à utiliser ses déchets de jardin (7 pers), atelier couture zéro-déchet (6 pers), atelier cuisine anti-gaspi (4 pers), démonstration broyage (3 pers). Au total, une vingtaine de personnes a été sensibilisée à la réduction des déchets.

Grand Sud Tarn-et-Garonne se mobilise aussi sur des **événements festifs** tels que Convivencia (4 juillet à Montech). L'équipe prévention est présente pour informer et sensibiliser les usagers au tri et au compostage.



↑  
Estivales des jeunes à Grisolles,  
le 2 juillet 2021

## — Le service Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Tout au long de l'année, le service GEMAPI prodigue des conseils et va à la rencontre des usagers et élus pour suivre les cours d'eau, zones humides et les problématiques inondations du territoire.

Des rencontres avec les propriétaires de zones humides ont également été effectuées à Aucamville ou encore à Villebrumier. Ces zones humides feront l'objet de propositions d'actions en 2022. Ces dernières seront transmises aux syndicats de rivières respectivement en charge de ces secteurs. De nouveaux inventaires et de nouvelles rencontres avec des propriétaires de zones humides seront effectués en 2022 pour l'intégration d'actions dans le futur PPG.

Le service GEMAPI est au service des communes et participe à de nombreuses réflexions sur le territoire afin d'apporter son expertise sur la gestion des milieux aquatiques : suivi du projet Vivez Garonne porté par les communes de Verdun-sur-Garonne et Grisolles ; l'étude d'élaboration du plan de gestion des zones humides Commères-Pécurié et Rispou. De nombreuses mesures mises en évidence par le bureau d'étude seront d'ailleurs intégrées au PPG (Plan Pluriannuel de Gestion) en 2022.

Le service GEMAPI a pour mission d'être moteur dans la réflexion en cours sur le périmètre de la Garonne débordante, aux côtés de 5 autres Communautés de communes, afin de construire ensemble des outils qui allieront prévention des inondations et gestion des rivières et zones humides sur cette portion de Garonne qui ne possèdent encore aucun plan d'actions.

Le service GEMAPI est également présent à toutes les rencontres avec les syndicats de bassins versants auxquels Grand Sud 82 a transféré la compétence GEMAPI.

### L'ÉQUIPE

En août 2021, l'équipe a été renforcée par le recrutement d'une technicienne GEMAPI à temps plein. Sa mission est axée sur les actions liées à la prévention et la protection des inondations. Deux stagiaires en BTS Protection de la Nature et Maîtrise de l'eau ont rejoint l'équipe le temps de quelques semaines durant l'été 2021. Ils ont pu participer aux inventaires cours d'eau et zones humides afin de contribuer à une meilleure connaissance du territoire et au Plan pluriannuel de gestion des milieux aquatique (PPG).

### LE TERRITOIRE ET LA GOUVERNANCE

Pour être pertinentes, les actions à mener sur les cours d'eau doivent l'être à l'échelle des bassins versants et donc au-delà des découpages administratifs.

Le territoire de la Communauté de communes est traversé par 4 bassins versants (= périmètre qui recueille les eaux de pluies et les acheminent vers une même rivière et ses affluents).

En ce sens, la Communauté de communes a la volonté de confier la compétence GEMAPI sur les portions de bassins versants sur lesquels une structure supra, de type syndicat de rivières, est en place, et ceci afin de garantir la cohérence des actions.

Ainsi, en 2021, cela s'est concrétisé par le transfert de la compétence GEMAPI au SYGRAL (Syndicat de Gestion des Rivières Astarac-Lomagne) pour les affluents rive gauche de la Garonne. Le service GEMAPI reste en contact avec la technicienne en charge de ce secteur au syndicat afin d'assurer la transmission des informations du territoire au conseil communautaire. (rapport d'activité, compte-rendus de réunion...)

Une démarche similaire a été engagée sur le périmètre des affluents du Tarn Aval.

La partie centrale du territoire est gérée en régie par le service GEMAPI.



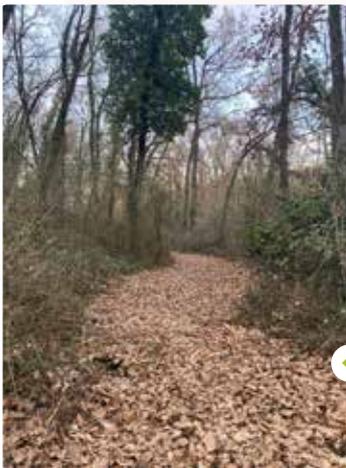
Partie 4

Projets menés en 2021

SERVICE GEMAPI

✓ Reméandrage du ruisseau de la Guillotte et contournement de la retenue

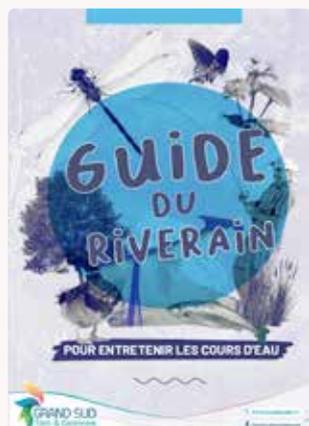
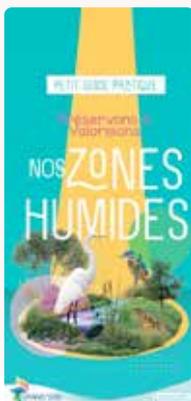
L'objectif de ces travaux est de rétablir la continuité des écoulements sur le ruisseau de la Guillotte entre les communes de Campsas et Canals et d'améliorer l'état écologique du milieu. Ces travaux nécessitant le dépôt d'un dossier sur la loi sur l'eau auprès des services de l'État, le service GEMAPI a, en 2021, procédé à la rédaction de ce dernier. Le dossier a été instruit et validé en automne. Les travaux de préparation sur la végétation ont été effectués à la fin de l'année par les services techniques de la CCGSTG et permettront le commencement des travaux de reméandrage (création de méandres) et de contournement de la retenue à l'été-automne 2022.



← Débroussaillage de l'emprise qui accueillera le nouveau lit du cours d'eau (Campsas, novembre 2021)

✓ Contenus pédagogiques

En 2021, le service GEMAPI, accompagné par le service Communication, a mis au point le Guide du Riverain. Un fascicule qui regroupe des notions sur la GEMAPI et les cours d'eau ainsi que les droits et devoirs des riverains et les bonnes pratiques d'entretien. Ce guide a été distribué dans les communes. De même, une plaquette à destination des propriétaires de zones humides, notamment, a été créée. Elle contient des informations pour l'identification des zones humides, explique leur intérêt et leur importance face au changement climatique et présente la réglementation applicable à ce type de milieu. Elle est disponible sur le site internet de Grand Sud et sous format papier au pôle environnement.



↑ Juillet 2021, Montauban, signature des présidents des 5 EPCI concernés par le PAPI d'intention.

✓ Prévention des inondations

La Communauté de communes a participé à l'élaboration du Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention du Tarn. Elle est concernée au travers des communes de Labastide-Saint-Pierre, Orgueil, Nohic et Villebrumier. Ce PAPI d'intention recense les actions préalables nécessaires à l'élaboration d'un PAPI dit "complet" qui permettra la mise en place de travaux et actions concrètes pour prévenir les inondations du Tarn et réduire la vulnérabilité aux crues. La convention cadre de ce PAPI d'intention a été signée par tous les EPCI concernés en juillet 2021 et lance le début des actions de ce programme préalable pour les 3 années à venir.

✓ Journée technique des techniciens de rivières

Cette journée, organisée par la cellule d'assistance technique cours d'eau et zones humides du 82, a rassemblé en octobre une trentaine de techniciens de rivières et agents techniques afin de visiter des chantiers de restauration ambitieux de milieux aquatiques réalisés ces dernières années sur le territoire du département du Tarn-et-Garonne. Ce type de journée technique permet de soutenir un réseau actif de techniciens sur la thématique GEMAPI, avec le soutien du Conseil départemental.



↑ Journée technique, octobre 2021. Piquecos (82)

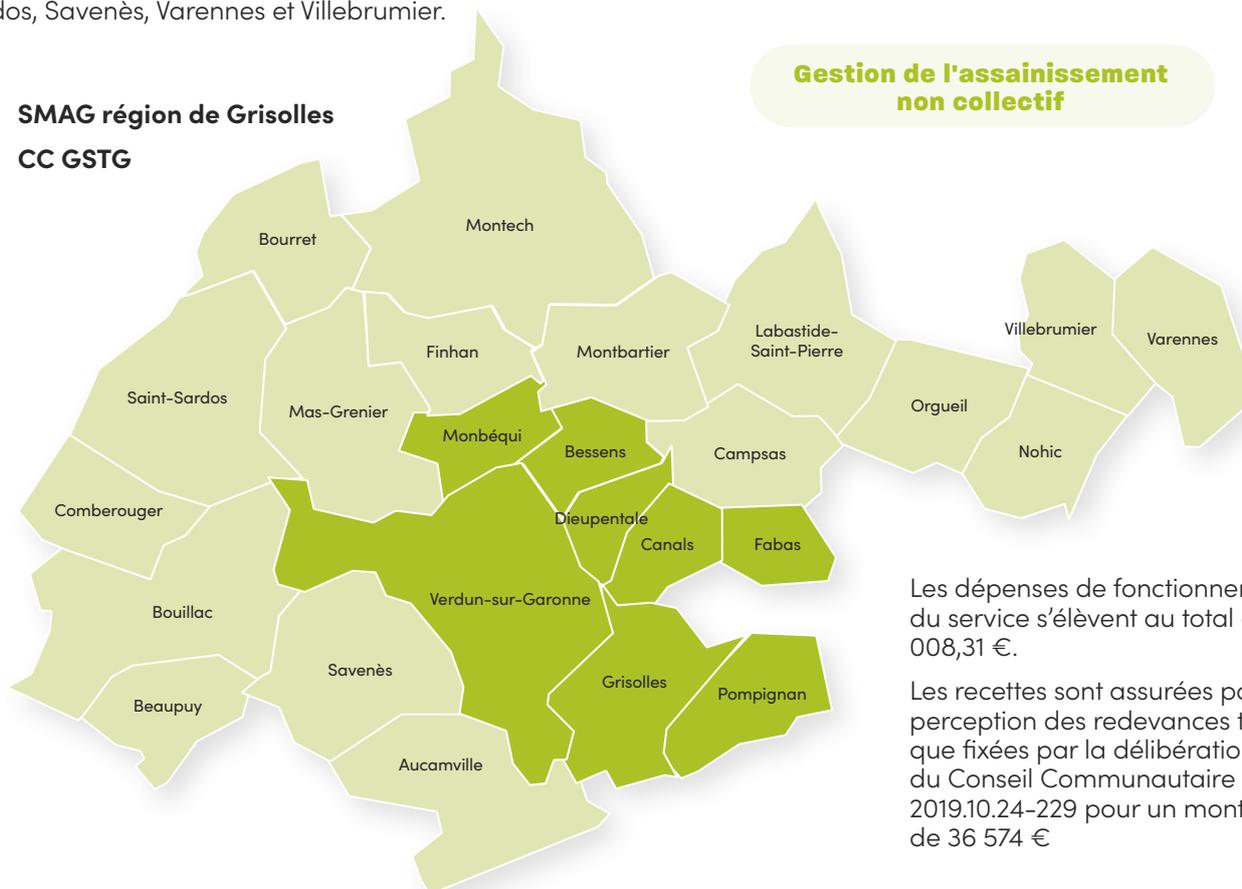
## – Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

La Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne assure depuis le 24 février 2020, en régie directe ou via un marché public, le service d'assainissement non collectif pour les 18 communes suivantes :

Aucamville, Beaupuy, Bouillac, Bourret, Campsas, Comberouger, Fabas, Finhan, Labastide-st-Pierre, Mas-Grenier, Montbartier, Montech, Nohic, Orgueil, Saint-Sardos, Savenès, Varennes et Villebrumier.

Pour les communes de Bessens, Canals, Dieupentale, Grisolles, Monbéqui, Pompignan, Verdun-sur-Garonne, ce service est assuré par le SMAG - Syndicat Mixte d'Assainissement de la Garonne.

- **SMAG région de Grisolles**
- **CC GSTG**



### LE PARC D'INSTALLATIONS

Le parc d'installations géré est le suivant :

Commune	Nb d'installations	Commune	Nb d'installations
Aucamville	191	Mas-Grenier	276
Beaupuy	112	Montbartier	177
Bouillac	214	Montech	370
Bourret	215	Nohic	339
Campsas	342	Orgueil	393
Comberouger	66	Saint-Sardos	154
Fabas	203	Savenès	200
Finhan	55	Varennes	203
Labastide-Saint-Pierre	731	Villebrumier	192
<b>TOTAL</b>	<b>4 433</b>		

**Partie 4**

**LES CONTRÔLES**

En raison de la crise sanitaire provoquée par le Covid-19, l'activité de contrôle du service SPANC de la CCGSTG a été perturbée sur l'année 2021. Le SPANC a ainsi assuré uniquement les avis préalables à l'instruction des permis de construire (CU ou autre), les contrôles de conception et d'implantation des filières, les contrôles de réalisation de travaux et des contrôles dans le cadre de ventes immobilières jusqu'au 18 mai 2021.

Les contrôles périodiques de bon fonctionnement ont repris à partir du 19 mai 2021.

**CONTRÔLES PÉRIODIQUES ET VENTES**

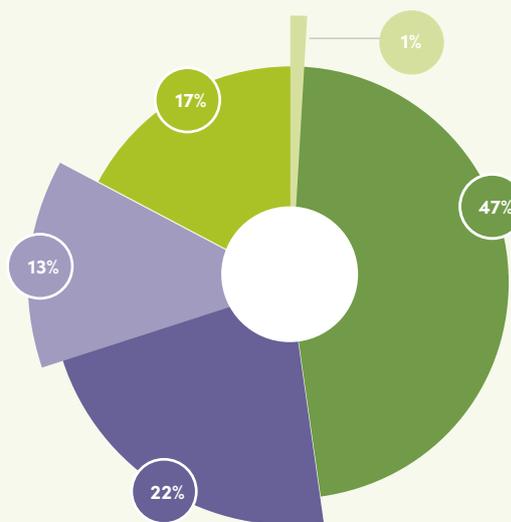
Sur 242 contrôles de l'existant (144 contrôles de bon fonctionnement et 98 contrôles de ventes) réalisés en 2021, la collectivité et les prestataires ont répertorié :

- 3 absences d'installation,
- 168 installations non conformes dont 114 présentant un/des danger(s) pour la santé des personnes,
- 40 installations présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs,
- 31 installations ne présentant pas de défaut.



**Résultats des diagnostics SPANC CCGSTG 2021**

- **Installation non conforme - Présentant un/des dangers pour la santé des personnes**
- **Installation non conforme - Sans dangers pour la santé des personnes**
- **Installation ne présentant pas de défaut**
- **Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs**
- **Absence d'installation**





### CONTRÔLE DE CONCEPTION ET D'IMPLANTATION

Le SPANC a réalisé 104 contrôles de conception en 2021 dont :

- 53 dans le cadre d'une réhabilitation d'assainissement,
- 45 dans le cadre d'un permis de construire d'une construction neuve,
- 6 dans le cadre d'un permis de construire d'une construction existante.

### CONTRÔLE DE BONNE EXÉCUTION

Contrôles de réalisations	2021
Aucamville	1
Beaupuy	1
Bouillac	1
Bourret	3
Comberouger	1
Mas-Grenier	3
Saint-Sardos	1
Savenès	7
Campsas	11
Fabas	3
Labastide-Saint-Pierre	10
Nohic	8
Orgueil	11
Varennes	2
Villebrumier	3
Finhan	0
Montbartier	4
Montech	14
<b>TOTAL</b>	<b>84</b>



A woman with dark hair and glasses is smiling and looking down at a desk. She is wearing a white top. On the desk, there is a large blue container and several wooden markers. The background is slightly blurred, showing what appears to be a classroom or office setting.

**Partie 5**

**Les politiques  
sociales**

## Partie 5

# Le pôle

## politiques sociales

**Le pôle Politiques sociales anime les compétences : action sociale d'intérêt communautaire dans le domaine de la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, animation de la vie sociale ; compétence obligatoire : aménagement Aire des Gens du Voyage, compétence France Services. Divers services et équipements sont proposés en direction de la population :**

- L'accueil de Jeunes enfants au sein de la crèche intercommunale des Lutins et en partenariat avec six crèches associatives implantées sur le territoire.
- L'animation des assistantes maternelles et l'accueil des parents au sein du Réseau Petite Enfance représenté au sein de trois antennes (Montech, Grisolles, Labastide-Saint-Pierre).
- L'animation de l'accueil extra-scolaire sur le territoire anciennement Garonne Gascogne par une convention de partenariat avec la MJC de Verdun.
- L'accueil et la participation des habitants du territoire au sein d'un Centre Social, d'un Espace Vie Sociale animés par des professionnels et des bénévoles (Association Trait D'union). Les activités proposées s'adressent à l'ensemble des habitants et notamment des familles.
- Un France Services multi-sites Labastide-Saint-Pierre Grisolles accompagne les usagers dans leurs démarches administratives, et accueille les permanences de partenaires tels que Mission Locale, Trésor Public, BGE 82, CAF, Médiation Famille.
- Prochainement il sera mis en service une aire d'accueil des Gens du Voyage sur la commune de Montech. Sa capacité d'accueil sera de 10 emplacements pour 20 caravanes.



- De plus le Pôle Politiques Sociales porte un chantier d'insertion Les Jardins du Tembourel Véritable outil d'accompagnement à l'emploi des personnes qui en sont éloignées l'ACI « les jardins du Tembourel » propose des services spécifiques aux communes membres dans le domaine de la production horticole et le fleurissement, dans la création d'objets en bois favorisant le développement durable ainsi que le recyclage de matériaux.

### Implantation géographique :

Centre social : Labastide-Saint-Pierre  
 France Services : Labastide-Saint-Pierre et Grisolles  
 Les Jardins du Tembourel : Montech  
 Relais Petite Enfance : Montech, Verdun-sur-Garonne et Grisolles

**Projets menés en 2021**

✓ **Nouveau mode de contractualisation**

Dans le cadre de ses prestations en direction de la population, la Communauté de communes porte des équipements et services conventionnés par la Caisse d'Allocation Familiale du Tarn-et-Garonne. L'année 2021 marque un nouveau mode de contractualisation avec la mise en place de la Convention Territoriale Globalisée (CTG) avec la CAF pour les futures années.

Face à cette évolution le 22 septembre 2021 la CAF a présenté aux maires des 25 communes membres de Grand Sud le principe de la CTG et a pu apporter des réponses aux interrogations des participants.

✓ **Convention territoriale globale**

Dans le cadre de ce travail de réflexion sur la convention territoriale globale, les élus membres de la commission « services à la Population » ont été amenés à travailler en groupe sur la priorisation des futurs projets pour le pôle Politiques sociales, notamment dans le secteur animation de la vie sociale, lutte contre l'illectronisme, le guichet unique de la petite enfance ; l'itinérance du Réseau Petite Enfance sur le territoire.

Cette démarche s'est inscrite dans le cadre du travail lancé de manière générale sur le cadrage d'une feuille de route et la gouvernance de la Communauté de communes pour les prochaines années.

✓ **Ajustements dans le fonctionnement de services du pôle.**

L'année 2021 a été de manière générale impactée par la pandémie, requérant des ajustements dans le fonctionnement de services du pôle. Le contexte précité a généré des absences notamment au sein de la crèche des Petits Lutins, ayant conduit au regard d'un déficit de remplacement du personnel à une réduction des accueils. L'activité accueil des services Centre Social, RPE, France Services multisites a été adaptée au regard de la situation sanitaire. Le Chantier d'insertion a pu fonctionner toute l'année.



Réunion d'information sur la CTG par la CAF aux maires des communes de CCGSTG -22 Septembre

✓ **Financement du poste VIF**

Le pôle Politiques sociales contribue au financement du poste VIF (Violences Intra Familiales) - Coordination VIF à hauteur de 10 500€ dans le cadre d'une convention triennale avec l'Union Départementale des Affaires Familiales du 82. Au sein du pôle, a été désigné un agent référent des violences intrafamiliales. Elle assure du travail en réseau avec les divers acteurs externes mais aussi les services internes du pôle. En novembre 2021, la référente et la Vice-Présidente du pôle Politiques sociales ont relayé l'opération 10 000 Poches à pain pour libérer la parole et prévenir les Violences Intra Familiales. Ces poches ont été remises aux boulangeries et dépôts de pain pour une distribution les 27 et 28 novembre 2021.



Opération 10 000 poches à pain destinée à libérer la parole des victimes de violences intra familiales.

**2021 politiques sociales**  
→ **EN CHIFFRES**

- 40** agents
- 17** bâtiments dont **12** dédiés à l'Enfance Jeunesse
- 33 620** végétaux produits par les Jardins du Tembourel
- 1 225 heures** passées en production bois dont **400 heures** pour la fabrication de poulaillers
- 20** communes destinataires de végétaux produits par les agents des Jardins du Tembourel
- Des retours à l'emploi et en formation pour **4** agents sur **8** sorties
- RPE : **91** rendez-vous organisés avec les familles
- RPE : **18** rendez-vous organisés avec les assistantes maternelles
- 16** bénévoles au Centre social
- 2 852,30 heures** d'animation du Centre social en direction des usagers

## Partie 5

## — Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) « les Jardins du Tembourel »

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

### Projets menés en 2021

#### LE CHANTIER D'INSERTION DES JARDINS DU TEMBOUREL

Les agents travaillent sur des semaines de 26 heures dont 4 jours sont dédiés à la production de végétaux sous la responsabilité de l'encadrante technique qui forme les agents aux diverses activités : pincement, distançage, empotage, arrosage .... Les agents assurent une permanence d'arrosage le week-end. Cette activité s'intègre au contrat de travail à durée déterminée en insertion (CDDI). En 2021, la production des végétaux a aussi subi des dommages en raison des conditions climatiques, mais aussi les capacités de l'équipe en place. La CCGSTG a été contrainte d'acheter des plants pour satisfaire les commandes.

À la production horticole, s'ajoutent des travaux d'entretien d'espaces verts. Les agents ont participé aux chantiers relevant des services techniques de la CCGSTG.

En 2021, 20 communes ont été destinataires de végétaux soit un volume de 36 620 plants dont la valeur financière estimée s'élève à 19 978€ (soit 0.60€ le végétal).

Les agents sont intervenus dans les communes pour des plantations (710 heures) et en espaces verts (380 heures). La crise sanitaire a impacté l'activité « décoration de salle des fêtes » (28 heures seulement).

De plus, des activités bois se déroulent dans le cadre d'un atelier dédié. En 2021, une équipe a réalisé divers objets. Une réflexion d'agencement de cet atelier est menée pour sécuriser au mieux la production. Ainsi, un travail en transversalité avec les agents du Comité d'Hygiène, de la Sécurité et des Conditions de Travail a été engagé. Des investissements en petit matériel ont été réalisés pour optimiser l'organisation de l'espace et la production future. En 2021, cela a représenté 400 heures.

#### ✓ Différentes formations ont été proposées aux agents.

Dans le cadre de la prévention contre la COVID et en collaboration avec du personnel médical, l'Agence Régionale de la Santé et l'Association Promotion Autonomie et Santé 82 (APS 82) sont intervenues en mars dernier sur le site de Montech pour une information sur la propagation du virus.

Sur la base du volontariat, des tests antigéniques ont été proposés aux salariés du jardin.

L'assistante de prévention les a formés sur la tenue du Registre de Santé et de Sécurité afin de leur permettre de signaler un risque, un danger pour un salarié.

Une formation obligatoire aux gestes et postures avec l'organisme A2L a eu lieu, dont une partie s'est déroulée en situation réelle de production.

Les agents ont bénéficié d'ateliers de formation pour optimiser le retour à l'emploi, gagner en autonomie dans la gestion du quotidien (Atelier Compétences Clés avec Instep Léo Lagrange, Gestion du budget avec Pédagogie Finances, Ateliers NTCl et Technique de Recherche d'emploi par le Conseiller en insertion professionnelle) et ont pu participer aux ateliers proposés par l'EREF de la Communauté de communes.

6 salariés ont bénéficié d'une période en entreprise pour un volume de 394 heures.



Atelier de formation



Production horticole 2021



## — Le service Enfance, jeunesse et Relais Petite Enfance (RPE)

le RPE est itinérant sur le territoire. Il met en place des matinées d'éveil (ateliers collectifs pour les assistantes maternelles et les enfants) à la fois dans les locaux de la CCGSTG mais aussi, dans des locaux mis à disposition par les communes.

### Bilan 2021

Nombre d'assmat* du territoire (agrées PMI)	239	
Nombre d'assmat du territoire en activité	197	
Nombre d'assmat du territoire qui fréquentent le RPE	111	
<b>Total ateliers sur le territoire en 2021</b>	<b>321</b>	
<b>Total fréquentation ateliers (visites d'assmat) en 2021</b>	<b>1 175</b>	
	Recherche mode de garde	59
Nombre de RV avec les familles : 91	Accompagnement avant début contrat	11
	Demande d'informations juridiques	21
Nombre de RV avec les assmats : 18	Demande d'informations juridiques	18

### LE SERVICE RPE

- ✓ **La crise sanitaire de 2021 a ralenti fortement le fonctionnement normal du RPE au cours du premier semestre avec une suspension des accueils collectifs jusqu'à la mi-mars.**

Les missions d'information et d'accompagnement des parents ont été maintenues sous forme d'accueil téléphonique ou de rendez-vous.

Les 3 animatrices, Éducatrices de Jeunes Enfants ont prêté main forte à l'équipe de la crèche intercommunale de Montech pour pallier début mars la carence en personnel en raison de nombreuses absences liées au COVID.

A partir de la mi-mars, les accueils ont pu reprendre de manière progressive jusqu'à l'été : les animatrices ont pu accueillir les assistantes maternelles avec les enfants à partir du 15 mars. (Reprise progressive des accueils collectifs) sur inscriptions préalable.

- ✓ **Mise en place d'un protocole sanitaire**

9 assistantes maternelles ont participé à une formation sur le thème « Parler avec un geste, un mot ».

La rentrée de septembre 2021 a vu la reprise quasi normale des activités.

Les communes membres de la Communauté de communes ont été sollicitées pour identifier de nouveaux lieux d'accueil pour permettre le développement des ateliers collectifs itinérants.

Des ballotins de chocolats ont été offerts aux enfants et aux assistantes maternelles pour Noël (annulation du spectacle de Noël).

**Projets menés en 2021**

## Partie 5

## — Le service Enfance, jeunesse et extrascolaire

La MJC 82 est gestionnaire pour le compte de la Communauté de communes de l'accueil de mineurs sur le temps extrascolaire des communes d'Aucamville, Beaupuy, Bouillac, Bourret, Comberouger, Mas-Grenier, St Sardos, Savenès et Verdun-sur-Garonne et cela dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs.

L'accueil extrascolaire s'effectue au sein des locaux de la Maison Intercommunale de l'Enfance situés à Verdun-sur-Garonne et sur le site de Saint-Sardos au sein d'un bâtiment communal faisant l'objet d'une convention de mise à disposition de locaux. Les accueils de loisirs sans hébergement accueillent collectivement des enfants de 3 à 11 ans pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente.

### ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE ENFANTS

#### Accueil de Loisirs extrascolaire enfants à Saint-Sardos

170 enfants accueillis sur ce site

Capacité d'accueil 80 enfants :

- 32 enfants de 3 à 5 ans soit 1 animateur pour 8 enfants
- 48 enfants de 6 à 11 ans soit 1 animateur pour 12 enfants

#### Accueil de Loisirs extrascolaire enfants à la MIE de Verdun-sur-Garonne

251 enfants accueillis sur ce site

Capacité d'accueil 108 enfants :

- 48 enfants de 3 à 5 ans soit 1 animateur pour 8 enfants
- 60 enfants de 6 à 11 ans soit 1 animateur pour 12 enfants

### ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE ADOS (10 À 14 ANS) ET JEUNES (14 À 17 ANS)

Capacité d'accueil 108 enfants :

- 24 adolescents de 10 à 14 ans soit 1 animateur pour 12 (à la MIE)

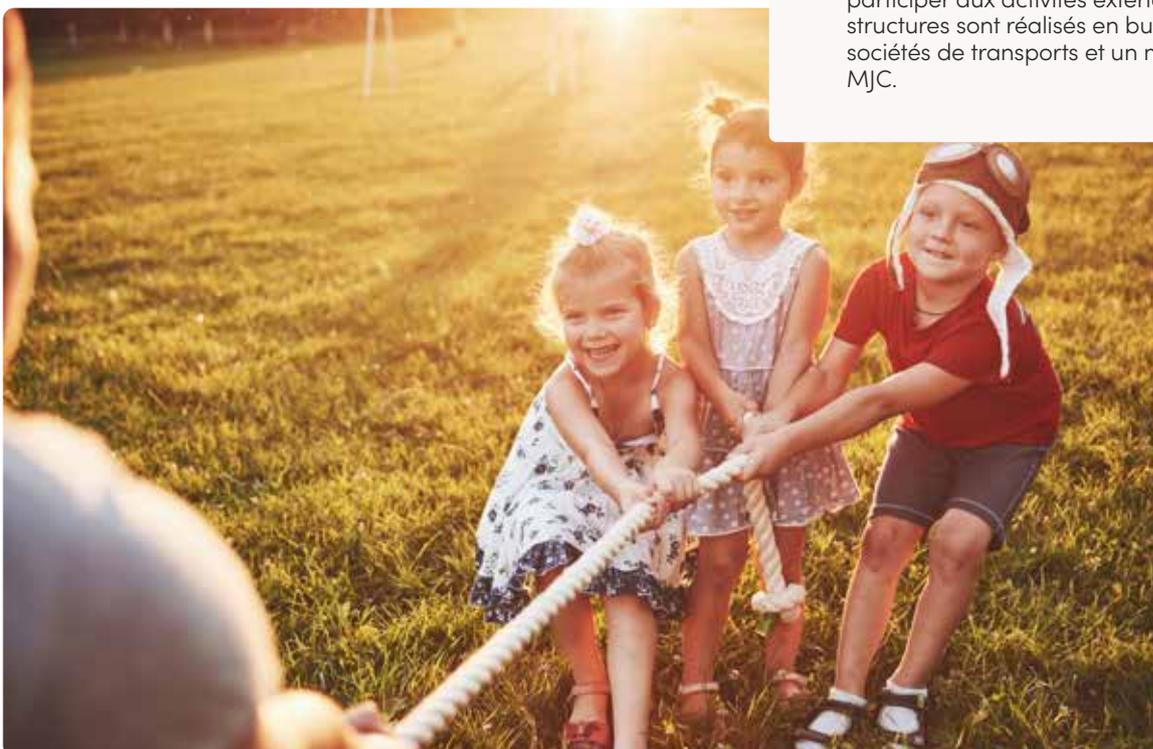
### Projets menés en 2021

#### LE SERVICE ENFANCE, JEUNESSE ET EXTRASCOLAIRE

- ✓ **Face à la crise COVID et pour répondre aux mesures sanitaires gouvernementales, la MJC a mis tout en œuvre pour maintenir un accueil avec un protocole sanitaire** mis en place sur chaque structure afin d'accueillir tous les enfants dans de bonnes conditions et protéger les équipes éducatives.

En avril 2021, pendant la période de confinement, les structures de Verdun à la Maison Intercommunale de l'Enfance et de Saint-Sardos à la Base de loisirs ont été habilitées par la Préfecture de Tarn-et-Garonne, à accueillir les enfants mineurs des personnels prioritaires uniquement.

- + Projets d'animations : activités prenant en compte l'âge et la mixité des enfants.
- + Plannings d'activités : activités en lien avec le projet pédagogique de la structure travaillées en amont avec les équipes pédagogiques.
- + Sécurité : mise en place d'un PPMS (plan particulier de Mise en Sécurité) et d'un protocole de sécurité incendie.
- + Pour les adolescents : des séjours, des stages, des semaines à thème, des actions de prévention, de l'accompagnement de projets.
- + La restauration :
  - le déjeuner est livré par un prestataire
  - le goûter est préparé par les équipes
- + Les transports : les déplacements pour participer aux activités extérieures des structures sont réalisés en bus par des sociétés de transports et un minibus de la MJC.



## — Le service enfance, jeunesse et petite enfance

### LE MULTI ACCUEIL LES PETITS LUTINS À MONTECH :

La Communauté de communes gère en régie directe le Multi accueil Les petits Lutins à MONTECH depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'établissement accueille des enfants domiciliés sur le territoire, âgés de 10 semaines jusqu'à 4 ans. Sa capacité d'accueil est de 42 places.

Les enfants de la Crèche « Les petits Lutins » sont accueillis dans 2 bâtiments distincts situés dans un parc :

- Le bâtiment « Lutins 1 », une ancienne maison d'habitation aménagée, qui accueille les groupes des bébés et des moyens. Le rez-de-chaussée et le 1<sup>er</sup> étage du bâtiment sont mis à la disposition de la Communauté de communes par la Ville de Montech qui est propriétaire du pavillon,
- Le bâtiment « Lutins 2 », construit en 2006, qui accueille deux groupes de grands.

### Projets menés en 2021

#### LA CRÈCHE

La situation sanitaire avec les contraintes applicables aux Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), durant notamment le premier semestre 2021, a eu des répercussions non négligeables dans le fonctionnement quotidien de la crèche : prise des repas par le personnel, taux d'encadrement compliqué à respecter au regard des absences liées à la COVID, contraintes de nettoyage supplémentaires, manifestations conviviales -Noël, Carnaval, fête de fin d'année-annulées, ainsi que les réunions d'équipe.

- + Fermeture de la crèche en raison d'un cluster covid en janvier (7 jours fermeture administrative) et fermeture confinement national en avril (9 jours).
- + Renfort d'encadrement par les animatrices du RPE diplômées Éducatrices de Jeunes Enfants la première quinzaine de mars pour pallier les nombreuses absences de personnels.
- + Départ d'une éducatrice jeunes enfants.
- + Renfort pour les tâches d'entretien des jeux/jouets par du personnel en interne pour respecter le protocole sanitaire.
- + Mise à jour de la Convention de Mise à disposition des biens meubles et immeubles, affectés à l'exercice de la compétence Petite Enfance entre la Communauté de Communes Grand Sud et la commune de Montech.
- + Commission d'attribution des places en mai 2021.
- + Nouveau marché de fourniture et livraison de repas en liaison froide et goûters : signature du marché avec la société API RESTAURATION, après mise en concurrence.
- + Séminaire d'équipe « échanges de pratiques » en visio durant la période de confinement en avril.
- + Formation pour l'ensemble des agents en août (2 jours) « la sécurité dans les postures au travail ».
- + Animation intervenant extérieur : Cycle d'ateliers d'octobre à novembre « La vie de bébé en signes ».

### 2021 service enfance → EN CHIFFRES

#### LES PETITS LUTINS À MONTECH :

Capacité d'accueil : **42** places

**15** agents diplômés.

**1** médecin référent est rattaché à la structure.

Nombre d'heures de présence (heures réalisées) :  
**62 693** heures

Nombre d'heures facturées :  
**72 988** heures

Montant de la Prestation de service (CAF) : **274 796.12€**  
(augmentation de 35.37% / montant 2020 = 202 999.73€)



Crèche de Montech

**Partie 5**

**LES CRÈCHES ASSOCIATIVES :**

La Communauté de communes subventionne également 6 crèches associatives sur le territoire qui ont chacune un agrément pour 20 places :

Commune d'implantation	Nom de la crèche	Adresses
Verdun-sur-Garonne	À Deux Mains	13 rue Louis Pasteur 82600
Mas-Grenier	À Deux Mains	Rue des Jardins 82600
Labastide-Saint-Pierre	Les P'tits Pierrots	135 rue de l'Occitanie 82370
Bessens	L'Île Aux Bambins	211 rue Georges Brassens 82170
Grisolles	Ma P'tite Planète	1 rue Alphonse Daudet 82170
Villebrumier	Les Jeunes Pouces	621 Allée Antoine Bourdelle 82370

Au total, ce sont 120 places d'accueil qui sont actuellement proposées au sein de ces établissements pour les enfants âgés de moins de 4 ans et résidants sur le territoire.

La Communauté de communes subventionne en 2021 les crèches associatives par l'attribution annuelle d'une subvention de fonctionnement de 60 000€ par structure. Par ailleurs, Grand Sud Tarn-et-Garonne intervient auprès de ses structures associatives :

- + par la mise à disposition des locaux pour mener à bien les activités d'un EAJE (Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants),
- + par l'entretien technique et la maintenance des locaux (interventions réparations, travaux),
- + par la prise en charge des contrats d'entretien des dispositifs de sécurité incendie et de contrôles périodiques obligatoires des équipements thermiques, électriques et gaz.

Dans ce cadre, la Communauté de communes signe annuellement une convention d'objectifs et de financement avec chaque association gestionnaire. Cette convention :

- + définit les engagements réciproques des partenaires,
- + encadre les modalités d'intervention et de versement de la participation financière de Grand Sud Tarn-et-Garonne au fonctionnement de l'EAJE.

Son versement est subordonné aux formalités et aux contrôles liés à toute forme d'utilisation des deniers publics par la communication du budget prévisionnel de fonctionnement annuel et les comptes de résultat de l'année précédente communiqués par l'association lors du dépôt de la demande de subvention annuelle.

La Communauté de communes est représentée au sein des conseils d'administration de chacune des crèches.

Les élus communautaires représentants, désignés par délibération le 1<sup>er</sup> avril 2021, sont les suivants :

Crèche	Élu communautaires
À Deux Mains - Mas-Grenier	Mme Matilde Villanueva Mme Bernadette Prouet
À Deux Mains - Verdun-sur-Garonne	Mr Philippe Estanove
Les P'tits Pierrots - Labastide-Saint-Pierre	Mme Laëtitia Cardetti Mme Monique Buffarot
L'Île Aux Bambins - Bessens	Mme Huguette Ribes Mr Jean Astoul
Les Jeunes Pouces - Villebrumier	Mme Monique Favier Mme Huguette Ribes



**2021 Centre social**→ **EN CHIFFRES****16** bénévoles**713 heures** de bénévolat**2 852,30 heures** d'animation en direction des usagers**5** agents à temps plein : **1** directrice + **3** animatrices + **2** agents d'accueil à temps partiel

Nombre d'usagers accueillis sur l'accueil du Centre social :

- Grisolles : **34**
- Labastide : **260**
- Pôle de Verdun : **36**
- Total : **330**

**— Le Centre social Arc-en-Ciel**

Les services du Centre social sont à destination de l'ensemble des habitants du territoire.

En juin 2021, une animatrice est recrutée permettant de déployer un nouvel accueil de proximité à Grisolles. Celui-ci est situé dans les locaux de France Services. À partir de septembre 2021, la référente familles est présente dans les locaux du pôle de Verdun-sur-Garonne.

**Projets menés en 2021**✓ **La participation des habitants dans le projet du Centre social**

L'association Trait d'Union co-anime le projet du Centre social aux côtés de la CCGSTG. Cette participation se concrétise par l'animation d'ateliers ou la co-animation de groupes –projets ou la participation à la commission « services à la Population » de la CCGSTG. Ce sont 16 bénévoles qui œuvrent aux côtés de la CCGSTG pour faire vivre le projet du Centre social. Ils ont réalisé 713 heures de bénévolat en 2021.

✓ **Axe Famille**

En 2021, le recrutement d'une animatrice référente familles à temps plein a contribué à développer les actions en direction des familles. 122 familles ont été accueillies et 635 heures d'animation ont été réalisées sous forme d'ateliers parents enfants, d'espaces de paroles pour les parents pour échanger sur leurs problématiques quotidiennes de sorties.

✓ **Axe cohésion sociale et santé**

2217 heures d'animation sur le thème de la prévention santé ou la cohésion sociale ont été programmées. Ces animations ont été co-construites et animées avec l'association Trait d'Union. Ces ateliers sont un vecteur pour favoriser la mixité sociale, la solidarité, la prévention de l'isolement social et la sédentarité (exemple d'ateliers : remue-méninges, récup-palettes, couture, ateliers multimédias, tout faire soi-même, information collective sur les maladies chroniques et le dépistage des cancers, initiation à la sophrologie, troc de plantes, etc).



**Animation Halloween pour les familles**



**Rendez-vous des jardiniers au jardin partagé de Labastide-Saint-Pierre**

Partie 5

## — L'Espace de Vie Sociale (EVS)

### 2021 espace vie sociale

#### → EN CHIFFRES

- 1 animatrice
- 16 bénévoles (296 heures de bénévolat)
- 41 habitants rencontrés
- 2 journées portes-ouvertes organisées

Implanté à Verdun-sur-Garonne, l'Espace de Vie Sociale a pour but :

- de développer des actions en direction des habitants de la CCGSTG en les impliquant dans le projet,
- de développer un accueil de proximité,
- d'accompagner les parents en proposant des actions pour les familles notamment monoparentales.

Ce projet a démarré en novembre 2021 et est agréé par la Caisse d'allocations familiales. Une animatrice à temps plein a été recrutée en novembre 2021. L'association Trait d'Union co-anime le projet de l'EVS aux côtés de la CCGSTG. Cette participation se concrétise par la co-animation de groupes -projets ou la participation

à la commission « services à la Population » de la CCGSTG. Ce sont 16 bénévoles qui œuvrent aux côtés de la CCGSTG pour faire vivre ce projet. Ils ont réalisé 296 heures de bénévolat en 2021.

#### ACCUEIL DU PUBLIC

L'Espace de Vie Sociale est ouvert du lundi au vendredi. En 2021, 41 habitants ont été rencontrés soit dans les locaux de l'Espace de vie sociale soit sur les lieux de vie des habitants : 2 journées portes ouvertes ont été organisées.

#### ANIMATIONS FAMILLES

Deux ateliers co-animés par l'Espace de Vie Sociale, le Centre social et l'association Trait d'Union ont été proposés en 2021 : initiation au massage bébé et un atelier « créatrucs » parents - enfants : 15 personnes ont participé à ces 2 animations.

## — France Services

France Services a pour objet de proposer un espace mutualisé de services délivrant une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. De l'information transversale de premier niveau à l'accompagnement de l'utilisateur sur des démarches spécifiques, présence humaine et outils numériques s'articulent pour faciliter les démarches des usagers. Il s'agit ainsi de réduire les inégalités sociales et territoriales, d'accès aux services pour la population. En développant des partenariats et en permettant aux animateurs chargés de l'accueil de se former aux services des opérateurs, les objectifs de la France Services sont :

- de faciliter l'accès à l'information de la population, de faciliter l'accès au numérique,
- d'accompagner pour résoudre des problématiques,
- de permettre la mise en relation de l'utilisateur avec le référent-opérateur.

#### LE PARTENARIAT

La Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne a signé une convention avec des partenaires locaux en plus de la convention nationale : Mission Locale, Bge, Caue, Adil, Sauvegarde De L'enfance, Udaf,



### 2021 france services

#### → EN CHIFFRES

- 282 permanences
- 576 visiteurs
- 4 317 demandes d'utilisateurs traitées
- 47,45 heures d'ouverture par semaine (24h à Grisolles et 23h45 à Labastide-Saint-Pierre)

Planning Familial, Le Point Justice, Montauban Services. **282 permanences ont été réalisées, 576 administrés sont venus au moins une fois à une permanence.**

#### AUTONOMIE NUMÉRIQUE DES USAGERS

La majorité des usagers manquent d'autonomie en numérique. Des passerelles avec les ateliers multimédias du centre social Arc en Ciel gérés par la CCGSTG sont proposées aux usagers. Le 13 octobre 2021, dans le cadre des Portes ouvertes, un atelier multimédia a été proposé aux usagers pour les aider à créer leur adresse mail. Trois habitants ont participé.

#### BILAN FINANCIER

66 876 € dont 30 000 € de l'État.



## —L'aire d'accueil des gens du voyage

La commune de Montech avait initié la création d'une aire des gens du voyage, conformément aux directives du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage (SDAGDV). Avec la nouvelle répartition des compétences (lois MAPTAM et NOTRE), cette obligation incombe désormais à la Communauté de communes qui a engagé l'aménagement de cette aire d'accueil. Située chemin de la Pierre à Montech, à proximité du terrain de camping municipal et de la Zone artisanale de la Mouscane, celle-ci accueillera en 2022 dix emplacements d'une surface de 150 m<sup>2</sup> pouvant héberger 20 caravanes. Chaque bloc abritera une douche, un sanitaire, un évier extérieur disposé sous un auvent et les branchements aux réseaux (eau, électricité.). Les familles auront à disposition un étendoir à linge pour chaque famille, deux barbecues à usage collectif, des espaces de jeux pour les enfants.

L'aire d'accueil dispose également d'un emplacement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Cette opération comprend deux phases 2021 et 2022.

Le budget prévisionnel de la première tranche 2021 s'élève à 474 431,14€.

Après une phase de préparation de chantier, les travaux ont débuté pour une durée prévisionnelle de 9 mois.

La gestion de l'Aire sera confiée à un prestataire dans le cadre d'un marché public.

Un bâtiment destiné au futur gestionnaire du site est programmé. Celui-ci comprend un espace accueil, un bloc vestiaire-sanitaire, un local ménage et un local technique. Est également prévue une salle de réunion pour des activités de soutien scolaire, et d'animation en direction des familles.

L'ouverture de l'aire est programmée pour le mois de novembre 2022.

**Cette aire d'accueil accueillera en 2022 dix emplacements d'une surface de 150 m<sup>2</sup> pouvant héberger 20 caravanes**



**Concert au Jardin à Villebrumier**



**Partie 5**

**La culture**

**Partie 6**

# Le pôle culture

**Le pôle culture en 2021, c'est : un projet culturel décliné en champs d'actions priorisant la qualité du service et la proximité avec le public, avec un focus traversant tous ces champs : l'éducation artistique et culturelle, accès du plus grand nombre dès le plus jeune âge.**

3 champs de compétence, un axe animations estivales, un équipement patrimonial et des activités transversales :

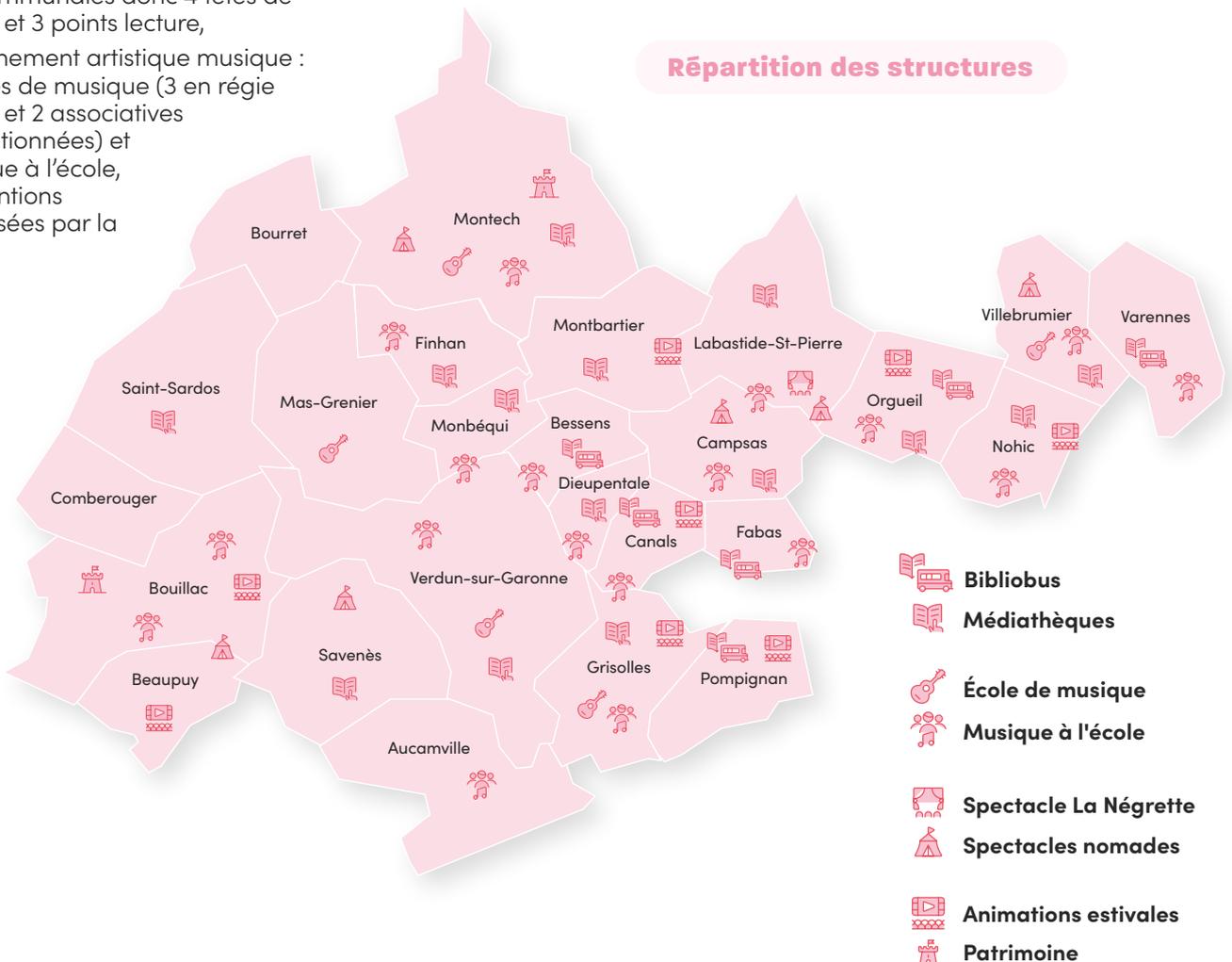
- lecture publique : 13 médiathèques intercommunales donc 4 têtes de réseau et 3 points lecture,
- enseignement artistique musique : 5 écoles de musique (3 en régie directe et 2 associatives subventionnées) et Musique à l'école, interventions dispensées par la

Communauté de communes dans les écoles de 24 communes,

- spectacle vivant – La Négrette : salle de spectacle et spectacles nomades,
- animations estivales : projections cinéma en plein air et accueil du festival Convivencia, dans 8 communes,
- patrimoine - Site de l'Abbaye de Grandselve (Bouillac) : protection et valorisation du site.

**Implantation géographique :**  
Labastide-Saint-Pierre (administration)

**Répartition des structures**



**Projets menés en 2021****LE PÔLE CULTURE**

Après une année 2020 de confinements sanitaires qui ont beaucoup impactés les activités culturelles, l'année 2021 marque le retour progressif à la normale mais toujours contraint par une succession de protocoles sanitaires.

La collectivité a fait le choix de maintenir tous les services et activités, de rouvrir dès que les décrets successifs le permettaient mais avec des adaptations, des jauges réduites, parfois des reports voire des annulations et l'obligation du pass sanitaire.

L'ensemble de ces mesures a certes eu un impact sur le nombre de participations, mais n'a pas entamé ni la richesse ni la vitalité culturelle du territoire.

✓ **Lecture**

Le réseau intercommunal des médiathèques c'est :

- + 2 réseaux géographiques, 13 équipements représentant environ 2100 m<sup>2</sup>,
- + 17 agents de bibliothèque dont 2 coordinatrices soit 13 ETP.

L'informatisation est finalisée dans l'ensemble des 10 médiathèques et à venir dans les 3 points lecture avec 1 seul catalogue en ligne et l'accès aux ressources numériques.

67 278 documents constituent le fonds avec 83 273 prêts.

52 07 habitants du territoire sont inscrits (hors fréquentation scolaire) soit 12% de la population.

Les médiathèques ont totalisé 29 216 visites (tout public) malgré les fermetures et restrictions d'accès liés à la crise sanitaire.

Des animations (contes, lectures, concerts, ateliers, expositions, conférences, rencontres...) sont proposées par et dans les médiathèques, présentées dans un agenda trimestriel diffusé sur tout le territoire : 136 animations en 2021 malgré les annulations ou reports, organisées le plus possible en plein air, avec une fréquentation de plus de 1 540 personnes.



Atelier Totem à la médiathèque de Finhan, le 12 mars 2021

En direction des écoles :

**Visites de classes et bibliobus**

125 classes (écoles primaires et collèges) ont fréquenté les médiathèques en 2021 soit environ 3500 élèves.

Le minibus-Bibliotop se rendant 3 fois par an dans les écoles des communes ex CCTGV qui ne disposent pas de bibliothèque pour les recevoir (reprise du service médiathèque départementale avec ajout d'animations pour 5 communes soit 25 classes de 5 écoles pour plus de 600 élèves) a été suspendu en vue de se réorganiser non seulement pour intégrer les écoles de 6 autres communes ex CCGG mais aussi repenser la lourde logistique en manutention réalisée à ce jour par les agents du service.



Concerts des écoles de musique

✓ **Musique****Écoles de musique**

5 écoles de musique :

- + 3 écoles de musique en régie directe : Grisolles, Montech et Villebrumier.
- + 2 écoles de musique associatives subventionnées : MJC de Verdun-sur-Garonne et école de Mas-Grenier.

Ces 5 écoles dispensent un enseignement conforme aux schémas (national et départemental) de l'enseignement artistique ; avec cours de formation musicale, cours d'instrument et pratiques collectives.

Elles regroupent 508 élèves dont 83% habitent dans 23 communes de la CC. Elles proposent 20 pratiques instrumentales et 10 pratiques collectives (orchestres, ensembles, ateliers).

**2021 Culture**→ **EN CHIFFRES**

**50** agents – 31 ETP

**2** réseaux des médiathèques

**Budget annuel :**

• Dépenses fonctionnement (personnel inclus) :

**1 677 897€**

• Dépenses Investissement :

**62 233€**

• Recettes : **145 790€**

Gestion de **18** bâtiments (médiathèques, écoles de musiques, salle de spectacle)

## Partie 6

*[ ...suite de l'article sur les écoles de musique ]*

220 heures d'enseignement sont dispensées dans les écoles en régie directe (Grisolles, Montech et Villebrumier) par 27 enseignants (10.5 ETP). Une nouvelle organisation a été mise en place à la rentrée 2021 avec une direction et une administration unique des écoles en régie pour 1 ETP. Les écoles de musique organisent tout au long de l'année des concerts d'élèves, auditions d'élèves et interventions lors de manifestations culturelles (vernissages, festivals, lectures...). L'harmonisation progressive des tarifs des écoles gérées en régie, a été momentanément suspendue en raison de la crise sanitaire.

En direction des écoles :

**Musique à l'école**

L'harmonisation du service sur l'ensemble du territoire se poursuit avec le redéploiement des heures d'intervention dans 30 écoles primaires du territoire (contre 21 en 2019), de la grande section de maternelle au CM2, qui en ont fait la demande. 30 écoles (sur les 31 de la CC) soit 175 classes, 32 classes de plus qu'en 2019 et environ 4500 élèves qui profitent de cette activité dispensée par 6 agents pour 4.17 ETP (soit + 0.62 ETP).

✓ **Spectacle vivant - La Négrette**

*Spectacle L'ogrelet à la Négrette (février 2021)*

La gestion et la programmation de la salle de spectacle La Négrette à Labastide-Saint-Pierre s'accompagnent d'une programmation nomade sur l'ensemble du territoire et s'inscrivent dans un projet participatif construit en 2016, année de transfert de l'équipement et animé par 1 agent (1 ETP). Avec une fréquentation en 2021 de 3 368 entrées dont 2 597 scolaires et centres de loisirs, 771 individuels (dont 93 enfants), l'activité s'est maintenue malgré les confinements et protocoles sanitaires qui ont fortement impactés l'organisation de spectacles en tout public (annulations de représentations puis jauges limitées et pass sanitaire imposés par les décrets successifs). La programmation en direction des scolaires a continué de se développer avec une fréquentation de nouveau en hausse. La saison 2021-2022 est la 5<sup>e</sup> saison de spectacles portée par la communauté de communes avec 21 spectacles pour 49 représentations (théâtre, marionnette, humour, chanson, danse, musique, conte...) dont 33 pour le public scolaire. La brochure « Une saison de spectacle » est diffusée à 6 500 exemplaires sur l'ensemble du territoire.

Partenaires : la saison de spectacles se construit avec les acteurs culturels du territoire comme Tarn-et-Garonne Arts et culture, APOIRC (Les Musicales du dimanches), Musique en Vignes, Les Amis de la Médiathèque départementale (Alors Raconte), Ni Une Ni Deux (Les Intégrales d'automne), Les Porteurs de son (l'Echappée musicale), Happy Culture (D'Art D'Art), Marguest'Ô live (Marguest'Ô Rural Art Festival), Mot à mot...

**Spectacles nomades :**

Le projet spectacle vivant se déploie sur tout le territoire (au-delà de la Négrette) : à Aucamville, Beaupuy, Grisolles, Montech, Mas-Grenier, Verdun-sur-Garonne, Montbartier, Nohic, Villebrumier, ...avec 21 représentations en itinérance.

**Résidences d'artistes :**

Des projets de création retiennent l'attention du Collectif qui met à la disposition des compagnies un espace de travail et un accompagnement technique avec un régisseur. Selon l'avancement de la création, des rencontres sont organisées entre les artistes résidents et le public, une classe ou les membres du Collectif.

13 compagnies accueillies en 2021 sur 84 jours au total (durant les périodes de fermetures au public, les protocoles sanitaires permettaient l'accueil d'artistes en résidence).

En direction des écoles :

**École du spectateur**

12 spectacles, 32 représentations, proposés à la rentrée 2021 dans le dossier d'actions culturelles adressé à toutes les écoles et collèges du territoire.

113 classes inscrites (de la crèche au collège) soit 2836 jeunes spectateurs (3252 entrées avec accompagnateurs)

Transport école du spectateur :

Prise en charge et organisation du transport collectif des publics scolaires des écoles maternelles et élémentaires du territoire.

✓ **Site de l'Abbaye Grandselve**

Site archéologique patrimonial situé sur la commune de Bouillac et propriété de la Communauté de communes depuis 2008, il comprend des bâtiments dont un musée lapidaire et les restes enfouis de l'abbaye.

La gestion technique est assurée par la Communauté de communes et l'animation du musée ainsi que l'accueil des visiteurs, par l'association des Amis de l'Abbaye de Grandselve.

Les visites-ateliers proposées chaque année aux classes élémentaires n'ont pu avoir lieu en 2021 en raison de la crise sanitaire.



**Pour l'ensemble des axes de la compétence culture.**✓ **Action culturelle pédagogique : une priorité**

En 2021, la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne poursuit et développe son partenariat avec les établissements scolaires dans le domaine culturel, en organisant des rendez-vous spécialement dédiés aux structures éducatives de toutes les communes.

✓ **Participation des habitants : une force**

Les activités culturelles sont organisées par et avec des habitants : élus du territoire et bénévoles structurés ou non en associations.

Associés aux services dans les médiathèques de Labastide-Saint-Pierre, Orgueil, Saint-Sardos, Savenès, Villebrumier et avec les Amis des médiathèques de Grisolles et Labastide-Saint-Pierre, les Amis de l'Abbaye de Grandselve, Amadeus et les membres du Collectif Négrette...

Et par une politique de soutien aux associations : en 2021, la Communauté de communes a soutenu les associations œuvrant dans ses domaines de compétences (enseignement musical, lecture et spectacle vivant) et sur son territoire, en leur attribuant des subventions et/ou leur mettant à disposition gratuitement des équipements :



**Christelle Vigneau et Claudine Gomès –  
Bénévoles - Médiathèque – Savenès**



**Ouverture de la saison avec le collectif Négrette**

Amadeus, les Amis des médiathèques de Grisolles et Labastide-Saint-Pierre, les Amis de l'Abbaye de Grandselve, Musique en Vignes, Les Amis de la Médiathèque départementale, Happy Culture, APOIRC, Convivencia, Gueule de Bar, Marguest'Ô Rur'Art, Les Porteurs de son, Ni Une Ni Deux.

En 2021, 11 630€ de subventions ont été versés aux associations proposant des manifestations culturelles avec spectacles.

Chaque année, le pôle culture organise une rencontre des associations culturelles.

✓ **Animations estivales**

La CC Grand Sud Tarn-et-Garonne organise une programmation culturelle estivale avec : en 2021, 8 séances cinéma en plein air financées et organisées à Bessens, Dieupentale, Monbéqui, Saint-Sardos, Mas-Grenier, Aucamville, Montbartier, Fabas.



**Séance de cinéma plein air à Bessens**

Ainsi que l'accueil d'une escale du festival musical Convivencia à Montech sur le site du nouvel Office de tourisme intercommunal Pente d'eau.



**Festival Convivencia à Montech (juillet 2021)**

Ces manifestations ont rassemblé 1 430 personnes, dont 630 pour les projections en plein air et 800 pour Convivencia. 2 agents coordonnent aux côtés des communes : 0.2 ETP

# Rapport d'activités

2021

## Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne

120, avenue Jean Jaurès  
82370 Labastide-Saint-Pierre

05 63 30 03 31  
grandsudtarnetgaronne@grandsud82.fr  
grandsud82.fr

 @grandsudtarnetgaronne

Octobre 2022

Rédaction : Services de la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne

Création graphique : Agitéo

Crédits photos : CC GSTG, Adobe Stock, Freepik, Amis de l'Abbaye de Grandselve, Damien Lachas